

Service de gestion du réseau Aleph

Memento de catalogage dans Aleph

Enregistrements sonores

numériques

(CD audio, SACD, DVD audio, blu-ray pure audio...)

et analogiques

(disques vinyle, bandes magnétiques, cassettes audio...)

**Version 1.0
mai 2016**

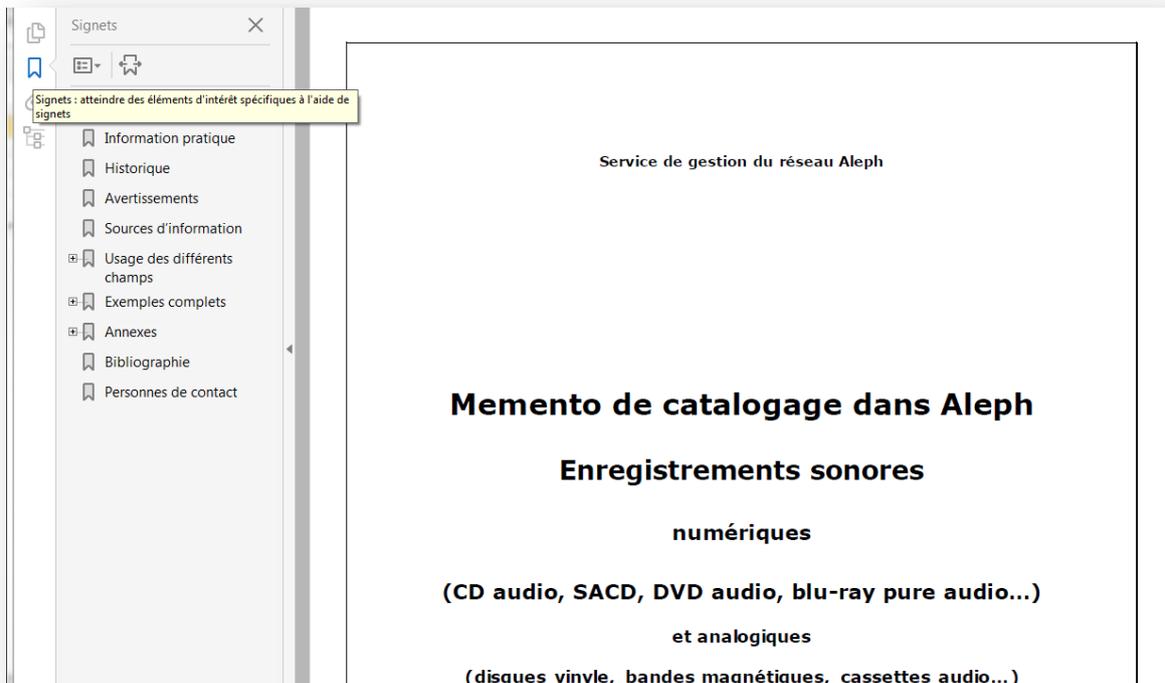
Table des matières

Table des matières	3
Information pratique.....	5
Historique.....	6
Avertissements	7
Sources d'information	10
Usage des différents champs	11
TYP – Type de document [a].....	11
FMT – Format de la notice [a].....	12
LDR – Label de notice (TYP) [a].....	12
0XX – Numéros d'identification.....	13
071 – Référence éditoriale [a].....	13
072 – UPC (Universal product code) [a].....	13
073 – EAN (European Article Numbering) [a].....	14
1XX – Données codées.....	15
100 – Données générales de traitement (TYP) [a].....	15
101 – Langue de la ressource [a].....	15
102 – Pays de publication ou de production [a].....	17
105 – Zone de données codées : Ressources textuelles – Monographies.....	17
106 – Zone de données codées : Forme de la ressource [a].....	17
125 – Zone de données codées : Enregistrements sonores et musique notée (TYP) [a].....	17
126 – Zone de données codées : Enregistrements sonores – Caractéristiques matérielles (TYP) [a].....	18
127 – Zone de données codées : Enregistrements sonores et musique notée - Durée	19
128 – Zone de données codées : Forme de l'œuvre musicale et tonalité ou mode.....	19
135 – Zone de données codées : Ressources électroniques (TYP) [a].....	20
145 – Zone de données codées : Distribution instrumentale et vocale (obsolète).....	21
146 – Zone de données codées : Distribution instrumentale et vocale	21
181 – Zone de données codées : Forme du contenu.....	21
182 – Zone de données codées : Type de médiation	21
2XX – Données descriptives.....	23
200 – Titre et mention de responsabilité [a].....	23
205 – Mention d'édition.....	28
210 – Publication, production, diffusion, etc. [a].....	28
215 – Description matérielle [a].....	31
225 – Collection	32
3XX – Notes.....	35
300 – Note générale [a].....	35
303 – Note générale sur la description bibliographique.....	35
304 – Note sur le titre et la mention de responsabilité [a].....	35
305 – Note sur l'édition et l'histoire bibliographique	35
306 – Note sur la publication, la production, la diffusion, etc.	36
307 – Note sur la description matérielle.....	36
308 – Note sur la collection	36
310 – Note sur la reliure et la disponibilité.....	36
312 – Note sur les titres associés	37
322 – Note sur le générique (films, vidéogrammes et enregistrements sonores).....	37
323 – Note sur les interprètes (films, vidéogrammes et enregistrements sonores)	37
327 – Note de contenu.....	38
330 – Résumé ou extrait.....	38
334 – Note sur les récompenses	38
4XX – Liens.....	39
410 – Collection [a].....	39
423 – Est publié avec [a].....	39
451 – A pour autre édition sur le même support	39
454 – Est une traduction de.....	39
461 – Niveau de l'ensemble [a].....	40
463 – Unité matérielle	40

464 - Partie composante	40
5XX – Titres associés	41
500 – Titre uniforme	41
503 – Titre de forme	41
510 – Titre parallèle 	42
517 – Autres variantes du titre 	42
6XX – Indexation matière	43
60X – Vedettes matières RAMEAU 	43
608 – Vedette matière - Forme, genre ou caractéristiques physiques	43
615 – Catégorie sujet (provisoire)	43
620 – Accès par le lieu et la date	43
675 – Classification décimale universelle (CDU) 	44
686 – Autres classifications 	44
7XX - Responsabilités	45
7XX – Bloc des responsabilités 	45
716 – Marque déposée	47
8XX – Données internationales	48
801 – Source de catalogage 	48
856 – Adresse électronique et mode d'accès 	48
Autres champs Aleph spécifiques	50
ATP, ATC, ATF – Vedettes auteur/titre uniforme 	50
ATP – Vedette auteur personne physique/titre uniforme 	50
ATC – Vedette auteur collectivité/titre uniforme 	51
ATF – Vedette auteur famille/titre uniforme 	52
COT – Indice de classement de la Médiathèque des Chiroux	53
SNxxx – Champs des sous-notices	54
VAL – Validation de notice 	56
VML – Vedette matière locale	57
Exemples complets	58
Musique classique instrumentale, concertante et orchestrale	58
Musique classique vocale	64
Musique traditionnelle	68
Enregistrements non musicaux	71
Annexes	72
Annexe A – Liste d'abréviations de fonctions à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores	72
Annexe B – Abréviations pour les voix à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores	73
Annexe C – Abréviations pour les instruments à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores	74
Annexe D – Liste des codes de fonction complémentaires précisant les instruments, tessitures vocales et types d'ensembles, à utiliser en \$\$\$ dans les vedettes de responsabilité 7xx	76
Bibliographie	83
Personnes de contact	84

Information pratique

Ce document au format pdf comporte des signets cliquables permettant de faciliter la navigation lorsqu'il est consulté sur ordinateur. Dans Adobe reader, cliquez sur l'icône  dans le bandeau de gauche pour afficher l'arborescence des signets.



Ce document est récupérable en ligne sur le site de la Bibliothèque centrale, à l'adresse <http://www.provincedeliege.be/fr/node/689>

Historique

Date	Version	Auteur(s)	Commentaire
19/04/2016	0.1	Yves Nyssen	Création du document.
02/05/2016	1.0	Yves Nyssen	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en compte des remarques formulées par les membres du groupe de travail¹ chargé de la relecture du projet de memento. ✓ Ajout des champs COT et VML. ✓ Ajout de l'Annexe D. ✓ Remise en forme, nettoyage des notes à usage interne et ajout de quelques encadrés « Electre ». ✓ Exemples complets : révision provisoire et réorganisation avant ajouts.

¹ Groupe de travail constitué de Muriel Germay, Shirley Saive, Gérard Maquet, Guy Rigo, Jean-Yves Willequet, Yves Nyssen

Avertissements

Pour ne pas alourdir inutilement le texte, sauf mentions contraires explicites, le terme « CD », les expressions « CD audio » et « Enregistrements sonores » sont utilisés dans ce document pour désigner l'ensemble des enregistrements sonores, quels qu'en soient les supports physiques et les modes d'enregistrement : CD audio, SACD, disques vinyles, cassettes audio, etc.

Le cas particulier des enregistrements « dématérialisés » (fichiers sonores numériques disponibles en téléchargement et/ou en streaming sur Internet) n'est pas traité ici.

Le traitement des livres accompagnés de CD (méthodes de langues entre autres) et des livres lus a déjà été abordé dans le « *Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus* » disponible sur le [site de la Bibliothèque centrale](#)².

Le traitement des DVD, blu-ray et autres enregistrements vidéo musicaux est abordé dans le « *Memento de catalogage dans Aleph. Images animées : DVD vidéo, blu-ray et cassettes vidéo* ».

Les indications qui suivent se bornent à relever les particularités du traitement des enregistrements sonores. Pour le reste, le catalogage suit les règles valables pour les livres. Consultez la version la plus récente du « *Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus* », ainsi que les infos étiquettes et le *Guide pratique de catalogage* accessibles en ligne dans le module de catalogage d'Aleph.

Une modification progressive de certaines règles sera observée dans les mois et années à venir. Elle se fera en phase avec l'évolution des règles et pratiques françaises, en particulier celles de la BnF, au fur et à mesure de la mise en pratique du document « *RDA-FR : Transposition française de RDA* »³ (« **R**esource **D**escription et **A**ccès » = **R**essources : **D**escription et **A**ccès), transposition en cours d'élaboration de la norme RDA anglo-saxonne qui a remplacé les AACR2 en 2010. Il s'agit de la mise en application, compatible avec les modèles⁴ FRBR⁵ et FRAD⁶, des « *Principes internationaux de catalogage* » publiés par l'IFLA en 2009⁷.

En conséquence, il est possible que les nouvelles versions de ce memento se succèdent à un rythme accéléré dans les mois et années à venir.

Les encadrés contenant le logo  signalent des particularités de traitement propres aux notices de la BnF. Ces particularités résultent fréquemment de la conversion des notices du format InterMarc interne de la BnF au format Unimarc. Sauf mention contraire dans le texte de ce document, erreurs factuelles ou oublis manifestes, les notices BnF ne seront pas corrigées manuellement en import de notices : on se bornera à passer la macro de correction des notices adéquate. Sauf mention contraire, tout ce qui

² Toutes les versions les plus récentes des différentes parties du *Memento de catalogage* sont téléchargeables à cet endroit.

³ Voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/normes_catalogage_francaises/a.rda_fr.html et http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_objectifs.html

⁴ Pour une présentation des différents modèles (FRBR, FRAD, FRSAD), voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies/a.modele_FRBR.html

⁵ FRBR = **F**unctional **R**equirements for **B**ibliographic **R**ecords = Fonctionnalités requises des notices bibliographiques.

Pour le texte français complet, voir http://www.bnf.fr/documents/frbr_rapport_final.pdf

⁶ FRAD = **F**unctional **R**equirements for **A**uthority **D**ata = Fonctionnalités requises des données d'autorité.

Pour le texte français complet, voir http://www.bnf.fr/documents/frad_rapport_final.pdf

⁷ Voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_origines.html?first_Art=non et http://www.bnf.fr/fr/professionnels/print_cat/s.points_forts_principes_internationaux_catalogage.html

est indiqué dans ces encadrés s'applique également aux notices BnF importées depuis le site MoCCAM, sans que cela soit explicitement mentionné.

Les encadrés contenant le logo  signalent des informations, limitations et particularités de traitement propres aux notices importées depuis le site MoCCAM⁸.

Enfin, les encadrés contenant le logo  signalent des particularités propres au traitement des notices importées d'Electre.

Des grilles de saisie prédéfinies⁹ sont disponibles dans le module de catalogage pour les différents types de ressources évoqués :

- pour les cassettes audio musicales : `06_10_cassette_audio_musicale.mrc` ;
- pour les cassettes audio non musicales : `06_11_cassette_audio_non_musicale.mrc` ;
- pour les cassettes livres lus : `06_12_cassette_livre_lu.mrc` ;
- pour les disques 78 tours musicaux : `06_13_disque_78t_musical.mrc`
- pour les disques 78 tours non musicaux : `06_14_disque_78t_non_musical.mrc`
- pour les disques 45 tours musicaux : `06_15_disque_45t_musical.mrc`
- pour les disques 45 tours non musicaux : `06_16_disque_45t_non_musical.mrc`
- pour les disques 33 tours musicaux : `06_17_disque_33t_musical.mrc` ;
- pour les disques 33 tours non musicaux : `06_18_disque_33t_non_musical.mrc` ;
- pour les CD audio musicaux : `06_20_cd_audio_musical.mrc` ;
- pour les CD audio non musicaux : `6_21_cd_audio_non_musical.mrc` ;
- pour les CD livres lus : `6_22_cd_livre_lu.mrc` ;
- pour les CD livres lus au format MP3 : `6_23_cd_mp3_livre_lu.mrc` ;

Suivant les besoins et le temps dont on dispose, on peut être amenés à créer des notices abrégées ou des notices complètes (ou toute version intermédiaire), sachant que la version complète est la seule qui pourra être considérée comme définitive. La version abrégée pourra être complétée ultérieurement par le partenaire qui l'a créée ou par tout autre partenaire intéressé.

⁸ Les recherches de non-livres sur le site de MoCCAM se font exclusivement à partir de listes d'EAN ; n'incluez que les notices BnF complètes, de niveau 10, dans la recherche.



Lorsque vous exportez un panier de notices à partir du site internet de MoCCAM, veillez à sélectionner le format d'export **Unimarc iso** et non le format **Unimarc iso - Aloes** sélectionné par défaut. De plus, désactivez l'enrichissement des notices avec les résumés Dialogues en décochant la case correspondante. Ces résumés sont mal formatés et provoquent des décalages de données dans les zones suivantes des notices importées dans Aleph.

⁹ Si d'autres types d'enregistrements sonores doivent être décrits, utilisez la grille de saisie prévue pour le type d'enregistrement le plus proche de celui à décrire et modifiez les codes des zones de données codées et les mentions de la zone 215 en conséquence. Ces grilles modifiées peuvent, si nécessaire, être enregistrées en local sur votre PC pour réutilisation ultérieure en passant par le menu « Catalogage », option « Créer grille sur disque local » (voyez l'aide en ligne de la fenêtre qui s'affiche).

Dans la suite de ce document, les intitulés des champs qui doivent toujours apparaître, le cas échéant, dans les notices abrégées sont suivis de la lettre **a**. Dans certaines zones (zones 7XX, par exemple) des allègements possibles dans les notices abrégées sont mentionnés. Rien n'empêche naturellement d'enrichir cette version abrégée d'autres zones, sans pour autant l'assimiler à une version complète.

La deuxième partie de ce memento est constituée d'exemples complets de notices. Conscients de la difficulté que peut représenter le traitement de ces types de ressources pour les bibliothécaires, plus habitués à la description des livres, nous avons estimé qu'il était utile de proposer un corpus d'exemples englobant une large diversité de genres.

Sources d'information

1. Il faudra le plus souvent recourir à plusieurs sources d'information pour recueillir toutes les données nécessaires à l'encodage de la notice bibliographique. Les **sources préférentielles** sont, dans l'ordre :
 - 1.1. Le CD (gravure, étiquette collée) et, le plus souvent, car plus complets, son conteneur (pochette, album, coffret, boîte,...) ou le matériel d'accompagnement (livret, feuillet...) ;
 - 1.2. Le CD (support physique) lui-même ;
 - 1.3. Toutes les sources externes comme, par exemple, les catalogues et sites d'éditeurs, producteurs, distributeurs, les sites internet de référence (ex. : [Electre](#)¹⁰, [AllMusic](#), [MusicBrainz](#), [Encyclopédisque.fr](#) et [Musikafrance.com](#) pour les disques de chanson francophone, [lescharts.com](#) pour les CD et DVD de musique « pop », etc.), les sites de vente (ex. : [Amazon](#), [PriceMinister](#), etc.) ou de téléchargement et/ou streaming ([Qobuz](#), [Deezer](#), [Spotify](#), etc.).
2. **Sources prescrites** d'information pour les différentes zones ISBD (liste mise à jour d'après la [traduction française de l'édition intégrée de l'ISBD](#), publiée en 2013 par la BnF).

Zone ISBD	Sources prescrites d'information
1. Zone du titre et de la mention de responsabilité	1.1
4. Zone de la publication, production, distribution, etc.	1.1
5. Zone de la description matérielle	1.1 et 1.2
6. Zone de la collection et de la monographie en plusieurs parties	1.1
7. Zone des notes	1.1 à 1.3
8. Zone de l'identificateur et des modalités d'acquisition	1.1 à 1.3

Les informations transcrites à partir de sources externes (cf. 1.3) sont placées entre crochets dans les zones 1 (Unimarc 200), 4 (Unimarc 210) et 6 (Unimarc 225).

¹⁰ Depuis le début de l'année 2015 Electre a ajouté les références de CD audio à son offre. Il s'agit d'un abonnement distinct de l'abonnement « livres ». Nous y avons souscrit dans le courant de l'année 2015. Voyez l'onglet « Musique » de l'écran de recherche sur le site Electre.

Usage des différents champs

TYP – Type de document

Les champs dont l'intitulé est suivi de la mention « **(TYP)** » dans ce document, interviennent dans la création de champs virtuels **TYP**.

Rappelons que ces champs TYP n'apparaissent pas lors de la saisie dans le module de catalogage. Ils sont générés automatiquement par le système à partir de certaines données codées et ne peuvent être modifiés qu'en intervenant sur ces données codées.

Un tableau récapitulatif figure dans les infos étiquette de ce champ, accessibles en ligne dans le module de catalogage. Voici un extrait de ce tableau contenant les informations relatives aux enregistrements sonores et à la nature du contenu des ressources décrites.

Enregistrements sonores				
Champ TYP			Généré par...	
Icône	Code	Libellé	Champ\$\$\$sous-champ, position(s)	Valeurs à saisir
-	BM	Bande magnétique	126\$\$\$a, pos. 0	b
	CA	Cassette audio	126\$\$\$a, pos. 0-1	ck
	CD	CD audio	126\$\$\$a, pos. 0-1	ag
	LP	Disque 33T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ab
-	SP	Disque 45T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ac
-	78	Disque 78T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ad
	M3	MP3	135\$\$\$a, pos. 0	h
			135\$\$\$a, pos. 4	a
			135\$\$\$a, pos. 11	d
	ES	Enregistrement sonore	LDR, pos. 6	i ou j
-	LL	Livre lu	LDR, pos. 6	i
			125\$\$\$b, pos. 0	c
Types liés à la nature du contenu				
-	DA	Document pour adultes	100\$\$\$a, pos. 17	k ou m
-	DJ	Document pour jeunes	100\$\$\$a, pos. 17	a, b, c, d ou e
-	OR	Ouvrage de référence	105\$\$\$a, pos. 4	a, b, c, e, f, g, i, k, l, n ou o
-	DO	Ouvrage documentaire	105\$\$\$a, pos. 11	y
-	FI	Fiction (<i>pour les enregistrements sonores</i>)	125\$\$\$b, pos. 0	a, b, c, r ou s

Ces champs TYP sont très utiles pour la recherche, car ils permettent de filtrer les résultats selon le type de document (type de support et/ou type de contenu), de manière

beaucoup plus précise que le format de notice ou le support exemplaire. Ces champs constituent l'index mots « Type de document ». La recherche peut porter aussi bien sur les codes que sur les mots des libellés qui leur sont associés.

FMT – Format de la notice a

Pour les CD audio le code de format à utiliser est **CD** (audio).

LDR - Label de notice (TYP) a

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F..

Certaines positions sont déjà complétées dans les grilles de saisie prédéfinies.

En position 5 (statut de la notice), utilisez le code **n** pour une **n**ouvelle notice (code par défaut dans les grilles de saisie) ; indiquez **c** (**c**orrectif) lorsque vous modifiez la notice.

Les positions 6 (type de notice) et 7 (niveau bibliographique) interviennent dans la création de champs TYP. Ces positions sont complétées dans les grilles de saisie prédéfinies. Veillez à adapter ces deux positions si vous modifiez le format de la notice (champ FMT).

Pour les CD la position 6 doit contenir le code **j** (« enregistrement sonore, musical ») ou le code **i** (« enregistrement sonore, non-musical ») et la position 7 le code **m** (« monographie »).

Indiquez **0** (« pas de relation hiérarchique ») en position 8 (niveau hiérarchique). Cette position est remplie dans les grilles de saisie prédéfinies.

OXX - Numéros d'identification

071 – Référence éditoriale a

Les indicateurs sont prédéfinis dans les grilles de saisie. Le premier contient le code **0** (signifiant qu'il s'agit d'une référence commerciale d'un enregistrement sonore), le second contient le code **1**, signifiant qu'il faut générer une note à partir de ce champ (en fait, cela signifie simplement qu'il faut afficher cette information).

Indiquez le **numéro commercial** en **\$\$a**, en respectant la présentation de la source, espace(s), point(s) et trait(s) d'union éventuel(s) compris. Il s'agit de la référence (numérique ou alphanumérique) du CD dans le catalogue de l'éditeur. On le trouve généralement sur le conteneur du CD.

Le numéro commercial est interrogeable en mode « Parcourir » (index « Numéro dans la marque »).

Le nom de la **marque** commerciale (ou label) associée au numéro doit être indiqué en **\$\$b**. Attention de ne pas le confondre avec le nom de l'éditeur.

Indiquez le **mode de présentation** (« album », « coffret », « boîte », ...) en **\$\$c** (qualificatif). Cet élément peut s'avérer important pour distinguer des éditions sous diverses présentations.

Dans le cas de références éditoriales multiples, la sous-zone **\$\$c** est également utilisée pour qualifier chaque référence au moyen d'un mot ou d'une expression.

Il est conseillé d'encoder les sous-zones dans l'ordre suivant : **\$\$b, \$\$a, \$\$c**.

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Les sous-zones ne sont pas toujours placées dans cet ordre dans les notices de la BnF. Elles sont replacées dans cet ordre à l'enregistrement des notices.

Si le numéro commercial du CD à encoder diffère de celui d'une notice de CD déjà présente dans le catalogue, les autres informations d'identification étant identiques, il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle notice. Dans ce cas, ajoutez simplement un champ 071 à la notice existante.

Exemple :

071 00 **b** Fuga Libera
a FUG714
c album



072 – UPC (Universal product code) a

L'UPC est le code à barres commercial à **12 chiffres** imprimé sur le conteneur, la brochure d'accompagnement ou le livret du CD. Créé en 1973, il a été utilisé sous cette forme jusqu'au début des années 2000 avant de se rallier au système EAN à 13 chiffres (voir 073, ci-dessous), avec lequel il se confond à présent. Notez que les anciens UPC à 12 chiffres sont transposables en code EAN en les faisant précéder du chiffre 0.

La zone 072 sera utilisée pour encoder ces anciens UPC à 12 chiffres.

Le second indicateur (de valeur **0**) est prédéfini dans les grilles de saisie.

L'UPC est encodé en **\$\$a**, sans la mention « UPC » et sans espaces ni traits d'union.

Dans le cas d'UPC multiples, la sous-zone **\$\$b** (qualificatif) est utilisée pour qualifier chaque UPC au moyen d'un mot ou d'une expression.

L'UPC est interrogeable en mode « Parcourir » et en mode « Recherche » *via* l'index utilisé également pour l'EAN (index « Code-barres éd. (EAN) »).

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Cette zone 072 est absente des notices fournies par la BnF.

073 – EAN (European Article Numbering) a

L’EAN est le code à barres commercial à **13 chiffres** imprimé sur le conteneur, la brochure d’accompagnement ou le livret du CD.

Attention de ne pas le confondre avec l’UPC à **12 chiffres**, à encoder en 072 (voir ci-dessus).

Le second indicateur (de valeur **0**) est prédéfini dans les grilles de saisie.

Introduisez l’EAN en **\$\$a**, sans la mention « EAN » et sans espaces ni traits d’union.

Dans le cas d’EAN multiples, la sous-zone **\$\$b** (qualificatif) est utilisée pour qualifier chaque EAN au moyen d’un mot ou d’une expression.

Si l’EAN du CD à encoder diffère de celui d’une notice de CD déjà présente dans le catalogue, les autres informations d’identification étant intégralement identiques, il n’est pas nécessaire de créer une nouvelle notice. Dans ce cas, ajoutez simplement un champ 073 à la notice existante.

Cependant, un EAN différent signifiera presque toujours qu’il s’agit d’une édition et/ou distribution différente. Dans ce cas, vous devrez créer une nouvelle notice¹¹.

Il peut être utile de savoir que le préfixe de trois chiffres placé au début des EAN peut permettre de déduire le pays d’origine probable (mais pas certain) du CD. En fait, il s’agit du pays dans lequel la société éditrice/distributrice a son siège. La liste de ces pays est consultable à l’adresse http://fr.wikipedia.org/wiki/Code-barres_EAN#Pays ou à l’adresse http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_GS1_country_codes.

Par exemple, les préfixes 300 à 379 sont attribués à la France (et Monaco), les préfixes 540 à 549 le sont à la Belgique et au Luxembourg.

L’EAN est interrogeable en mode « Parcourir » et en mode « Recherche » (index « Code-barres éd. (EAN) »).



Notez que l’EAN est le seul critère de recherche par lot disponible dans MoCCAM pour les CD, comme pour les DVD.

L’EAN peut également être utilisé dans les recherches sur le site de la BnF et d’autres sites, comme [Electre](#) (onglet « Musique », accessible par abonnement), [Qobuz](#), [Amazon](#) ou www.ean-search.org. Il est donc important de l’encoder, même pour des notices temporaires temporaires abrégées, qui pourront ainsi être fusionnées avec ou remplacées par des notices BnF, l’EAN étant un critère de dédoublonnage essentiel.

Exemple :

073_0 a 3259119734420

¹¹ Cependant, s’il s’agit d’un nouvel import de notice BnF, MoCCAM-BnF ou Electre, tenez compte de ce qui est indiqué dans l’[encadré du paragraphe relatif à la sous-zone 210\\$\\$c](#)

1XX - Données codées

100 – Données générales de traitement (TYP) a

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F.

Certaines positions sont déjà complétées dans les grilles de saisie.

La position 8 (type de date de publication) contient par défaut le code **d** (« monographie complète à la publication ou publiée dans une année civile ») : modifiez ce code, le cas échéant (par exemple, sélectionnez le code **u** dans la liste déroulante lorsqu'aucune date de production, publication ou de diffusion n'est connue).

N'indiquez pas la date de publication : elle sera automatiquement remplie en fonction du contenu de la sous-zone 210\$\$\$d.

La position 17 (première position du type de public) intervient dans la création des champs TYP « DA Document pour adultes » et « DJ Document pour jeunes ».

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Les codes de types de publics sont rarement indiqués dans la zone 100 des notices de la BnF. Il est donc utile d'en vérifier la présence et de les introduire, si nécessaire.

Si les positions 26 à 29 contiennent « 0103 », remplacez ces valeurs par « 50 » (valeur par défaut dans les grilles de saisie) en positions 26-27.

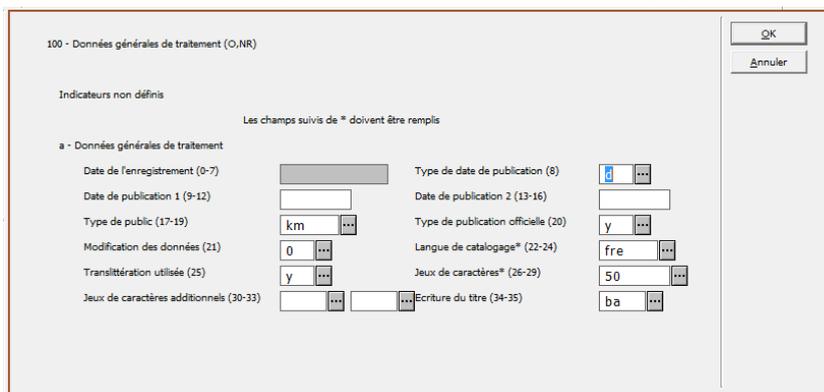
(BnF) Bibliothèque nationale de France

Le codage des caractères est correct dans les notices BnF.



Pour les notices Electre, le codage est corrigé par la macro de correction des notices « Musique ».

Voir les infos étiquette de ce champ dans le module de catalogage.



101 – Langue de la ressource a

Indicateur 1 :

Le premier indicateur doit être fourni. Par défaut, il est placé à **0** (« ressource dans la langue originale ») dans les grilles de saisie. Modifiez ce code, si nécessaire.

0 (« langue originale ») : le contenu du CD est uniquement dans sa (ses) langue(s) originale(s).

1 (« traduction ») : le contenu intégral du CD est constitué de traduction(s).

2 (« contient des traductions autres que des résumés traduits ») :

- le CD contient au moins une œuvre présente à la fois dans sa langue originale et dans au moins une traduction.
- Une partie du contenu du CD est constitué de traduction(s).

En pratique, la valeur **2** sera utilisée en présence de plusieurs sous-zones **\$\$a** ou d'une sous-zone **\$\$a** unique contenant le code « mul »¹².

Sous-zones :

Plusieurs codes de sous-zones sont à utiliser, suivant le type de codes de langue à introduire.

Pour les CD, on utilisera souvent les sous-zones suivantes :

- **\$\$a** langue de la bande son ;
- **\$\$c** langue originale ;
- **\$\$g** langue du titre propre, lorsqu'elle diffère du premier **\$\$a** (non répétable) ;
- **\$\$h** langue d'un livret, *etc.* : pour les textes imprimés d'œuvres vocales, musicales ou non (mélodies, chansons, opéra, opérette, comédie musicale, pièce de théâtre, sketches humoristiques, *etc.*) ;
- **\$\$i** langue des textes d'accompagnement : pour les commentaires de la brochure d'accompagnement (hors textes des œuvres vocales : voir **\$\$h** ci-dessus).

On pourra occasionnellement être amené à utiliser d'autres sous-zones.

Toutes ces sous-zones (excepté la sous-zone **\$\$g**) peuvent être répétées et le seront fréquemment pour les CD.

Certains codes de langue sont indexés : il s'agit des codes des sous-zones **\$\$a** (index mots « Langue du texte » en mode « Recherche ») et **\$\$c** (index mots « Langue d'origine » en mode « Recherche »). Par conséquent, remplissez toujours la sous-zone **\$\$a** et, en cas de traduction, la sous-zone **\$\$c**.

ATTENTION : utilisez Ctrl-F8 pour sélectionner le code voulu dans la liste déroulante.

En l'absence de contenu linguistique (œuvres uniquement instrumentales, ou vocales sans texte), utilisez le code ISO « **zxx** » (signifiant « non applicable ») en **\$\$a**¹³.

Au-delà de 3 codes à introduire dans des sous-zones de même type, vous pouvez utiliser le code « mul » (pour « multilingue »).

Exemples :

101 0 **a** zxx
g eng
i ger
i eng

*pour un CD instrumental, dont le titre propre (indiqué en 200**\$\$a**) est en anglais, avec une brochure d'accompagnement en allemand et en anglais.*

101 1 **a** eng
c ita
h eng
i eng
i ita
i fre
i ger

ou

101 1 **a** eng
c ita
h eng
i mul

¹² Les exemples fournis dans la 6^e édition française du Manuel Unimarc ne sont pas cohérents entre eux : voir les exemples 9 (repris de l'édition précédente) et 20 (nouveau)

¹³ Conformément à la pratique de la BnF, en opposition aux exemples du Manuel Unimarc qui omettent la sous-zone **\$\$a** dans ce cas.

pour un CD d'opéra italien chanté dans sa traduction anglaise, accompagné du livret en anglais et de textes d'accompagnement en anglais, italien, français et allemand.

101 2 a eng
a fre
c eng

pour un CD en anglais et en français, dont la langue originale est l'anglais.

102 – Pays de publication ou de production a

ATTENTION : les codes sont introduits en lettres capitales. Utilisez Ctrl-F8 pour sélectionner le code voulu dans la liste déroulante.

Exemples :

102 a BE → *pour un CD publié en Belgique*

102 a FR → *pour un CD publié dans 3 pays (France, Belgique, Canada)*
a BE
a CA

102 a EU → *pour un CD publié en Europe, sans plus de précision (cas fréquent pour les CD audio)*

102 a ZZ → *pour un CD publié par une organisation internationale ou dans plus de 3 pays.*

102 a XX → *pour un CD dont le pays de publication est inconnu.*

105 - Zone de données codées : Ressources textuelles – Monographies

Cette zone n'est pas utilisée pour les enregistrements sonores.

106 - Zone de données codées : Forme de la ressource a

Un seul sous-champ **\$\$a** qui contient le code **z** (« autres formes de présentation ») par défaut dans les grilles de saisie des CD. Il n'est pas nécessaire de modifier ce code.

(BnF) Bibliothèque nationale de France

MoCCAM
en ligne

La BnF ne fournit pas la zone 106 pour les enregistrements sonores. Passez la macro de correction des notices BnF pour l'ajouter.

125 - Zone de données codées : Enregistrements sonores et musique notée

(TYP) a

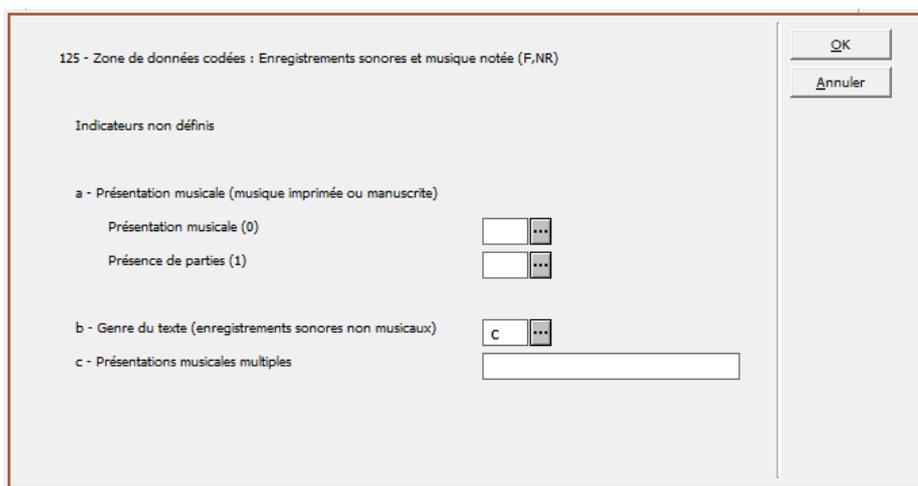
Pour les enregistrements sonores non musicaux uniquement, ce champ est utilisé pour indiquer dans un sous-champ **\$\$b** le(s) code(s) correspondant au(x) genre(s) littéraire(s) du texte enregistré. Il intervient dans la création des codes de champ TYP **LL** « Livre lu » et **FI** « Fiction »

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F.

Il est possible d'introduire jusqu'à deux codes. Voyez la liste des codes permis dans les infos étiquette de la zone 125 dans le module de catalogage. Si un seul code doit être introduit, vous pouvez également le sélectionner dans la liste déroulante du sous-champ.

Voyez aussi les indications fournies pour les livres lus dans la version la plus récente du « Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus ».

La BnF fournit la zone 125 pour la musique notée (\$\$a), mais pas pour les enregistrements sonores (\$\$b). Dans ce cas, il faudra l'ajouter manuellement.



Masque de saisie de la zone 125 pour un livre lu

Exemples :

125 __ b br → pour une captation sonore d'une pièce de théâtre de Sacha Guitry.

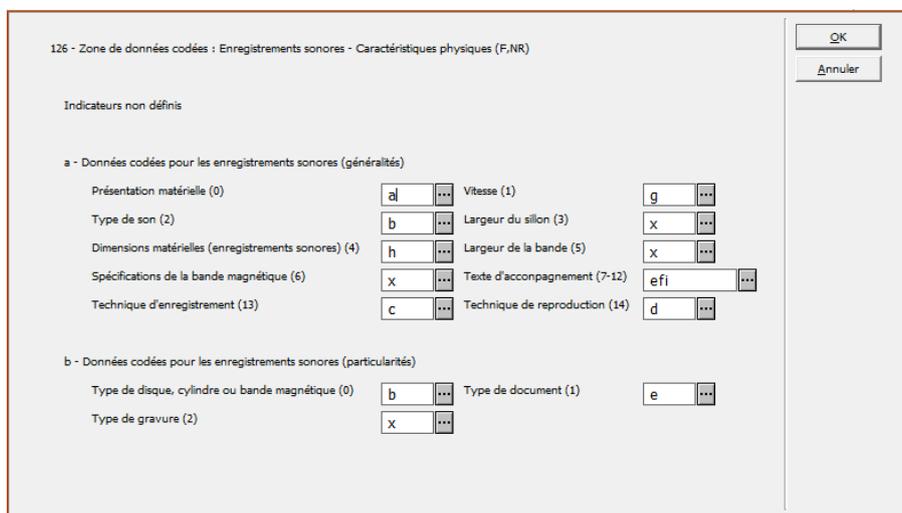
125 __ b c → pour un livre lu, de fiction.

125 __ b n → pour un entretien radiophonique de Jacques Chancel.

126 - Zone de données codées : Enregistrements sonores – Caractéristiques matérielles (TYP) a

Ce champ est déterminant pour la génération du champ TYP approprié (voyez les infos étiquette du champ TYP). Il doit être présent dans toutes les notices d'enregistrements sonores et rempli correctement.

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F. Il est constitué de 2 sous-champs de longueurs fixes.



Masque de saisie de la zone 126 pour un CD audio enregistré en stéréo digital, accompagné d'une notice contenant des informations biographiques sur le compositeur et les interprètes et des informations historiques sur la musique interprétée

Certaines valeurs sont pré-remplies dans les grilles de saisie. Vérifiez que les codes pré-encodés dans la grille utilisée correspondent au document à traiter.

Utilisez les listes déroulantes si vous devez les modifier.

Indiquez, le cas échéant, le ou les code(s) correspondant au contenu du texte d'accompagnement (sous-zone \$\$\$a, positions 7 à 12). Il n'est pas nécessaire de remplir toutes les six positions prévues. Si plus d'un code doit être introduit, n'utilisez pas la liste déroulante mais tapez les directement dans le champ (consultez la liste des codes possibles dans les infos étiquette de la zone).

Vérifiez toujours les données de ce champ, même pour les notices importées de la BnF. Il peut arriver qu'elles soient erronées.

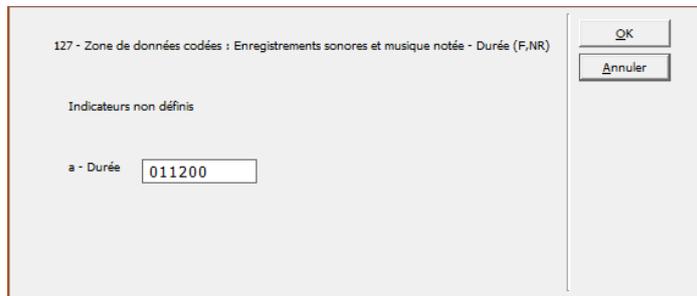
127 - Zone de données codées : Enregistrements sonores et musique notée - Durée

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F.

Indiquez la durée totale de la ressource, sous la forme HHMMSS (heure(s), minute(s), seconde(s)), chaque séquence de 2 caractères numériques étant alignée à droite et complétée à gauche par le chiffre 0, le cas échéant.



La BnF fournit la durée totale des enregistrements uniquement en 215\$\$\$a



Masque de saisie de la zone 127 pour un CD audio dont la durée totale est 1 heure, 12 minutes, 0 seconde

128 - Zone de données codées : Forme de l'œuvre musicale et tonalité ou mode

Ce champ peut être modifié, soit au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F, soit directement dans la grille de saisie. Préférez la première méthode lorsqu'une seule forme musicale est présente sur le CD et la seconde dans le cas contraire.

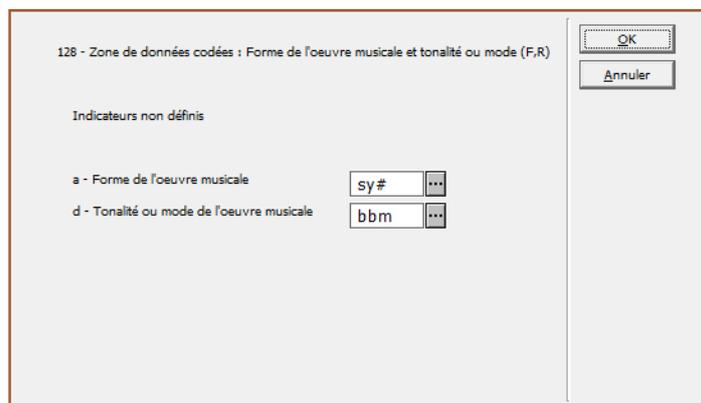
En saisie par le masque, utilisez les listes déroulantes pour récupérer les codes à introduire. En saisie directe dans la grille, consultez les listes de codes de la zone 128 dans le Manuel Unimarc.

La sous-zone 128\$\$\$a est répétable. Plusieurs formes peuvent donc être encodées.

Par contre, la sous-zone 128\$\$\$d n'étant pas répétable, elle ne pourra être ajoutée qu'en présence d'une seule œuvre ou lorsque toutes les œuvres ont des tonalités ou des modes identiques, pour autant que cette information soit significative.



La BnF ne fournit pas la sous-zone 128\$\$\$d. Par contre, certaines notices contiennent encore des sous-zones 128\$\$\$b et/ou 128\$\$\$c obsolètes. Ces sous-zones sont automatiquement supprimées par la macro de correction des notices BnF et MoCCAM-BnF.



Masque de saisie de la zone 128 pour un CD audio contenant une symphonie en si bémol mineur

135 - Zone de données codées : Ressources électroniques (TYP) a

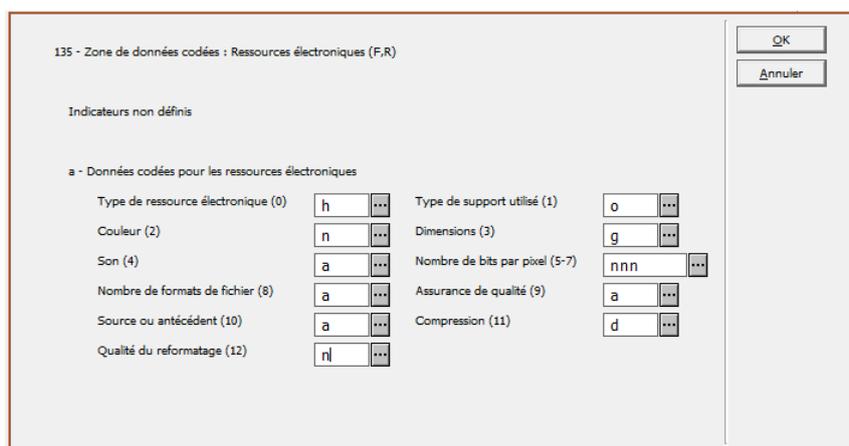
Ce champ est utilisé pour les enregistrements sonores digitaux, musicaux ou non : principalement les enregistrements compressés, avec ou sans perte (MP3, WMA, FLAC, ALAC, etc.). Il est inclus dans les grilles de saisie des enregistrements MP3.

Ce champ ne peut être modifié qu'au moyen d'un masque de saisie accessible par le raccourci clavier CTRL-F.

Consultez les infos étiquette de la zone 135 en ligne dans le module de catalogage.

Veillez particulièrement aux valeurs des positions

- 0 Type de ressource électronique : code **h** pour « son »
- 1 Type de support utilisé : code **o** « disque optique » pour un CD
- 4 Son : code **a** pour « il y a du son sur le support »
- 11 Compression : code **d** pour « compression avec des pertes » (pour [MP3](#), [WMA](#), [AAC](#), [Ogg Vorbis](#)), code **b** pour « compression sans perte » (pour [FLAC](#), [ALAC](#), [WMA Lossless](#)) ou code **a** pour « non comprimé » (pour [WAV](#), [AIFF](#))



Masque de saisie de la zone 135 pour un CD MP3

145 - Zone de données codées : Distribution instrumentale et vocale (obsolète)

Cette zone est obsolète depuis la parution de la 6^e version du *Manuel Unimarc*.
Voyez la zone 146, ci-dessous.


Cette zone est présente dans un certain nombre de notices BnF jusqu'en 2015. Non transposable automatiquement en zone 146, elle est supprimée par les macros de correction des notices BnF et MoCCAM-BnF.

146 - Zone de données codées : Distribution instrumentale et vocale¹⁴

Cette zone, apparue avec la 6^e version du *Manuel Unimarc*, met à jour et remplace la zone 145 de même dénomination mais de structure différente, devenue, de ce fait, obsolète.

Cette zone s'applique aussi bien aux enregistrements sonores musicaux qu'aux partitions musicales. Relativement complexe à remplir, on pourra en réserver l'encodage manuel aux partitions musicales, où elle prend toute son utilité.


Cette zone est absente des notices fournies par la BnF.

181 - Zone de données codées : Forme du contenu

Cette nouvelle zone Unimarc répétable fonctionne par paires avec la nouvelle zone 182 ci-dessous. Ensemble, elles correspondent à la zone 0 de l'ISBD intégrée, dont la traduction française a été publiée en 2011. À terme, elles remplaceront l'indication générale du type de ressource de la sous-zone 200\$\$\$ devenue obsolète depuis la parution de l'ISBD intégrée.


Actuellement cette zone n'est présente que dans les notices fournies par Electre, conjointement avec la zone 182, mais elle n'y est pas intégralement conforme au prescrit de l'Unimarc. On ne la supprimera pas, mais il est indispensable de passer la macro de correction des notices Electre « Musique » pour la corriger.

La BnF envisage d'inclure cette zone dans les notices qu'elle fournit à partir de la mi-2016.

Une zone 183 correspondant au « Type de support matériel » de RDA aurait été créée.¹⁵ De plus, une zone 203 serait créée pour la transcription « en clair » de la zone ISBD 0 (correspondant donc aux paires de zones Unimarc 181 et 182), ainsi qu'une zone 283 pour la transcription textuelle de la zone 183.

182 - Zone de données codées : Type de médiation

Cette nouvelle zone Unimarc répétable fonctionne par paires avec la nouvelle zone 181 ci-dessus. Ensemble, elles correspondent à la zone 0 de l'ISBD intégrée, dont la traduction française a été publiée en 2011. À terme, elles remplaceront l'indication

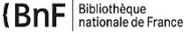
¹⁴ Le contenu de cette zone documenté dans la 3^e édition en anglais du Manuel Unimarc n'a pas encore été traduit en français par la BnF.

¹⁵ La création de cette zone Unimarc 183 et des zones 203 et 283, évoquée dans certains documents du SUDOC (voir <http://rda.abes.fr/2014/05/26/la-zone-zero/>) ou du Comité permanent Unimarc de l'IFLA (voir, entre autres, [Minutes of the 25th Meeting of the Permanent UNIMARC Committee](#), p. 8-9), reste à confirmer et documenter.

générale du type de ressource de la sous-zone 200\$\$\$b devenue obsolète depuis la parution de l'ISBD intégrée.



Actuellement cette zone n'est présente que dans les notices fournies par Electre, conjointement avec la zone 182, mais elle n'y est pas intégralement conforme au prescrit de l'Unimarc. On ne la supprimera pas, mais il est indispensable de passer la macro de correction des notices Electre « Musique » pour la corriger.



La BnF envisage d'inclure cette zone dans les notices qu'elle fournit à partir de la mi-2016.

Une zone 183 correspondant au « Type de support matériel » de RDA aurait été créée. De plus, une zone 203 serait créée pour la transcription « en clair » de la zone ISBD 0 (correspondant donc aux paires de zones Unimarc 181 et 182), ainsi qu'une zone 283 pour la transcription textuelle de la zone 183.

2XX - Données descriptives

200 - Titre et mention de responsabilité **a**

Titre propre

1. Choix du titre propre à encoder en 200\$\$a :

- Si le CD contient une seule œuvre ou document sonore : en principe, il serait logique de privilégier le titre gravé/imprimé sur le CD ou imprimé sur l'étiquette collée sur le disque ou la cassette, puisqu'il est indissociable du support. En pratique, on constate que ces sources sont le plus souvent incomplètes et qu'il est dès lors recommandé de prendre plutôt le titre figurant sur le conteneur (pochette, album, coffret, boîte...) ou le matériel d'accompagnement (livret, feuillet...) (cf. [ordre préférentiel des sources](#), ci-dessus).

- Si le CD contient plusieurs œuvres et/ou documents sonores :

- Si un titre collectif est présent : celui-ci sera privilégié même s'il n'est présent que sur le conteneur.

Ce titre peut lui-même être constitué d'un titre collectif et d'un titre dépendant, lorsque ce dernier n'est pas significatif. Dans ce cas, le titre dépendant est mentionné en 200\$\$i.

Dans certains cas, le titre dépendant peut être accompagné ou remplacé par une indication de numérotation. Celle-ci est indiquée dans une sous-zone \$\$h qui doit précéder la sous-zone \$\$i éventuelle.

Si cela se justifie, les différents titres d'œuvres ou documents, **s'ils sont significatifs**, peuvent être donnés en [zone 464](#), avec l'indicateur 2 placé à 1 pour générer une note de contenu en affichage ISBD (une zone 464 par titre)¹⁶.

En général, on se dispensera de créer une [zone 327](#). Cependant, pour les coffrets constitués de plusieurs CD contenant chacun une ou plusieurs (parties d')œuvre(s) ou document(s) distinct(s) **sans titre significatif**, il peut être utile d'ajouter une zone 327, avec l'indicateur 1 placé à 1, précisant la répartition des (parties d')œuvres/documents sur les différents CD¹⁷. Dans ce cas, les titres n'étant pas significatifs, on ne crée pas de zone 464.

Faut-il utiliser des zones 3271 ou des zones 464 1 pour retranscrire les notes de contenu complètes ? Synthèse

- Si **titres significatifs** (et donc à indexer) : tout en **464 1** et pas de 3271¹⁷ :
 - Si unité matérielle unique (1 CD ou 1 disque ou 1 cassette...) : une zone 464 par titre avec numérotation des titres facultative (en début de sous-zone \$\$t, suivie d'un espace, deux-points, espace et de l'article initial éventuel, le tout entre chevrons). La zone peut être complétée, selon les informations dont on dispose, par des sous-zones \$\$o, \$\$f, \$\$g, etc. ;
 - Si plusieurs unités matérielles (CD, disque ou cassettes...) : 1 zone 464 par titre avec numérotation des unités matérielles, et sous-numérotation des titres, précédée d'un point, en cas de titres multiples par unité matérielle (en début de sous-zone

¹⁶ Dans certains cas, lorsque cela se justifie et que les sous-zones utilisables des zones 464 ne permettent pas d'enregistrer correctement toutes les informations que l'on souhaite faire figurer dans la notice, on pourra créer des sous-notices en utilisant les champs spécifiques [SNxxx](#) décrits plus loin dans ce memento.

¹⁷ C'est, par exemple, le cas si l'on souhaite prêter chaque CD individuellement : la numérotation des CD décrits en zone 327 pourra être reproduite dans le champ « Description » de l'exemplaire pour en faciliter l'identification.

\$\$t, suivie de l'article initial éventuel, le tout entre chevrons).

- Si **titres non significatifs** : tout en **3271** et pas de zone 464 :
 - Si unité matérielle unique : une sous-zone \$\$a par titre ou ensemble de titres (ex. : « Sonates 1 à 5 ») ;
 - Si plusieurs unités matérielles : une sous-zone \$\$a par titre ou ensemble de titres, avec numérotation des unités matérielles en début de sous-zone \$\$a du premier titre ou ensemble de titres de chaque unité matérielle.

Exemples :

200 1 a Choral music
 b Enregistrement sonore
 e 1972-1976
 f Haydn, Beethoven, Brahms, comp.
 g Berliner Philharmoniker, orch.
 g Karajan, dir.

464 1 t <<CD 1-2 : Die >> Jahreszeiten
 f Joseph Haydn, comp.

464 1 t <<CD 3-4 : >> Missa solemnis, op. 123
 f Ludwig van Beethoven, comp.

464 1 t <<CD 5 : Ein >> deutsches Requiem, op. 45
 f Johannes Brahms, comp.

Il s'agit d'un coffret de 5 CD contenant trois œuvres de trois compositeurs différents avec un titre commun. Les titres sont indiqués en 464 avec l'indication de la répartition entre les différents CD. En l'absence de zone 327 le second indicateur des zones 464 est placé à 1 pour générer une note de contenu en affichage ISBD.

200 1 a Shura Cherkassky live
 h Volume 3
 i Encores
 b Enregistrement sonore

Il s'agit du troisième CD d'une série de CD consacrés aux enregistrements publics du pianiste Shura Cherkassky, entré au titre collectif de la série. La numérotation du CD est encodée en 200\$\$h et le titre du CD, non significatif, comme titre dépendant en 200\$\$i. La sous-zone \$\$b est placée après ces deux sous-zones.

- Si **aucun titre collectif** n'est présent :
 - ✓ Il arrive souvent, en musique de variété principalement, que le titre d'une des œuvres présentes sur le CD soit mis en évidence et désigne le CD lui-même ; dans ce cas c'est ce titre qui est repris comme titre propre.

Exemple :

200 1 a <<L'>> aigle noir
 b Enregistrement sonore
 f Barbara, chant, p.

- ✓ Si aucun titre n'est mis en évidence, encoder obligatoirement jusqu'à 3 titres en 200\$\$a (ou 200\$\$c pour le ou les titres pour lesquels la ou les mentions de responsabilité sont différentes de celle(s) du premier titre cité).

Au-delà de 3 titres, la mention des titres suivants est facultative.

S'ils sont donnés, les introduire en 327, avec l'indicateur 1 placé à 0 (un sous-champ \$\$a distinct pour chaque titre), le premier titre étant précédé de la mention « **Contient aussi** : ».

Dans ce cas, chacun des titres cités en 200\$\$a (tous les titres excepté le premier, sauf si on introduit une numérotation des titres), 200\$\$c et 327\$\$a est également repris dans un champ 423 distinct, avec l'indicateur 2 placé à 0 si aucune numérotation des titres n'est introduite (soit parce qu'elle figure déjà en 327, soit qu'il n'est pas nécessaire ou possible de l'indiquer), à 1 dans le cas contraire.

Exemples :

<u>200</u> <u>1</u>	a	<<L'>>apprenti sorcier
	b	Enregistrement sonore
	f	Dukas, comp.
	c	Le carnaval des animaux
	f	Saint-Saëns, comp.
	c	L'Arlésienne
	f	Bizet, comp.
	g	Pavel Stepan, Ilja Hurnik, p
	g	Czech Philharmonic orchestra
	g	Antonio de Almeida, dir.
	g	Prague symphony orchestra
	g	Martin Turnovsky, Vaclav Smetacek, dir.
<u>423</u> <u>1</u>	t	<<1 : L'>>apprenti sorcier
	o	scherzo d'après une ballade de Goethe (11 min 18 s)
<u>423</u> <u>1</u>	t	<<2 : Le >>carnaval des animaux (21 min 15 s)
<u>423</u> <u>1</u>	t	<<3 : L'>>Arlésienne
	o	suites 1 & 2
<u>200</u> <u>1</u>	a	<< Les >>grandes gueules
	b	Enregistrement sonore
	a	Ho !
	a	Les Caïds... [etc.]
	e	bandes originales des films de Robert Enrico
	f	musique de François de Roubaix
<u>423</u> <u>0</u>	t	Ho !
<u>423</u> <u>0</u>	t	<<Les >>caïds

2. Quel titre propre en présence de titres en plusieurs langues pour un même document ?

- On applique la règle générale qui veut que l'on prenne le titre mis en évidence par la typographie ou, si ce critère ne s'applique pas, le premier cité.
- Les titres dans d'autres langues présents sur la source d'information (jusqu'à 3) sont donnés en 200\$\$d et 510\$\$a.
- Le titre original d'une œuvre traduite est toujours donné en 454.

Les variantes de titres apparaissant à d'autres endroits que la source d'information principale retenue pour la zone 200 sont transcrites en 312 « Note sur les titres associés » précédées de l'indication de la source d'information (et en 517 « Autre variante du titre » pour être indexées, si elles sont significatives).

Utilisez les chevrons pour rejeter les articles (définis, indéfinis et partitifs) en 200\$\$a, 4xx\$\$t, 5xx\$\$a. Il y a un espace avant la fermeture des chevrons <<La_>>, sauf après

une apostrophe <<L'>>. Il n'y a pas d'espace après la fermeture des chevrons. N'utilisez pas les chevrons en 200 pour les \$\$\$a suivants, ni pour aucune des autres sous-zones de la zone 200.

La transcription des autres titres, titres dépendants, sous-titres et compléments du titre en zone 200 suit les règles générales.

Indication générale du type de ressource¹⁸

200 \$\$\$b : pour les CD audio, l'indication générale du type de ressource pré-encodée dans les grilles de saisie est « Enregistrement sonore ».

Utilisez toujours la liste déroulante si vous devez modifier cette sous-zone. Ce sous-champ vient après le 200 \$\$\$a, sauf en présence de sous-champs \$\$\$h et/ou \$\$\$i. Dans ce cas, ceux-ci précèdent le \$\$\$b. Les crochets ne doivent pas être saisis : ils seront restitués automatiquement à l'affichage.

Exemple :

200 1 **a** Shura Cherkassky live
h Volume 3
i Encores
b Enregistrement sonore

Dans cet exemple, on voit que les sous-champs en 200 ne sont pas dans l'ordre alphabétique mais dans l'ordre où ils doivent apparaître en ISBD.

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Contrairement au prescrit de l'ISBD (anciennes versions), la BnF mentionne souvent le 200\$\$\$b avant les \$\$\$h et \$\$\$i. Cette pratique est à proscrire en saisie manuelle, mais ne sera pas corrigée automatiquement dans les notices BnF.

Mention(s) parallèle(s)

200 \$\$\$d : il ne faut pas saisir le signe = avant le titre parallèle : il sera rétabli automatiquement à l'édition. Par contre, il faut l'introduire, suivi d'un espace, devant les sous-titres parallèles (\$\$\$e) et mentions de responsabilités parallèles (\$\$\$f ou \$\$\$g) lorsqu'ils sont immédiatement précédés d'un sous-champ de même type dans une autre langue.

Les chevrons ne sont pas utilisés en 200\$\$\$d car l'indexation des titres parallèles se fait uniquement à partir de [champs 510](#).

Exemple :

200 1 **a** <<Das >>Paradies und die Peri
b Enregistrement sonore
d Le Paradis et la Peri
z fre
d The Paradise and the Peri
z eng

510 1 **a** <<Le >>Paradis et la Peri
z fre

510 1 **a** <<The >>Paradise and the Peri
z eng

¹⁸ L'indication générale du type de ressource est appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance en raison de la transition bibliographique évoquée dans les [Avertissements](#). Elle n'est plus présente dans l'ISBD intégrée, où elle est remplacée par la zone 0 ; par ailleurs, la sous-zone Unimarc 200\$\$\$b sera remplacée par une combinaison de nouvelles zones Unimarc 181, 182, 183 créées ou à créer ultérieurement (les zones 181 et 182 sont déjà présentes dans certaines notices Electre et le seront bientôt dans les notices BnF). En attendant, nous continuerons à l'utiliser jusqu'à nouvel ordre.

La BnF mentionne les titres parallèles en 304 et non dans la sous-zone 200\$\$\$d. Cette pratique est à proscrire en saisie manuelle, mais ne sera pas corrigée automatiquement dans les notices BnF.

Mentions de responsabilité

200 \$\$\$f : la première mention de responsabilité sera toujours reprise en \$\$\$f même s'il s'agit d'une mention de responsabilité secondaire.

La transcription des mentions de responsabilité pour les CD suit des règles différentes de celles utilisées pour les monographies imprimées.

Le nombre d'intervenants et de fonctions différentes est souvent important.

On distingue deux groupes de mentions de responsabilité pour les enregistrements sonores ; ces groupes de responsabilités sont donnés dans l'ordre suivant ; à côté de chacun d'eux est précisé en italique le type d'enregistrement sonore pour lequel il est obligatoire :

1. Les mentions de type **auteur** : ce sont toutes les personnes ou collectivités responsables de la création de l'œuvre enregistrée :
 - compositeur de musique (*musique classique, musique de films*) ;
auteur de l'arrangement, de l'adaptation, de la transcription, de la transposition, de l'harmonisation, de la réduction, de l'orchestration, de la variation musicale (*musique classique adaptée*) ;
producteur d'émission de radio (*émission de radio*) ;
 - auteur de texte pour un enregistrement parlé (*littérature, diction*) ;
adaptateur de texte (*littérature, dont littérature pour enfants*) ;
librettiste, auteur de texte mis en musique, parolier ;
traducteur (*littérature, diction, surtout quand le traducteur est aussi un adaptateur*) ;
journaliste, responsable d'interview, interviewé ;
réalisateur radiophonique (*émission de radio*) ;
 - collecteur d'enregistrement ethnographique (*enregistrement ethnographique*).
2. Les mentions de type **interprète** : ces mentions regroupent les personnes et collectivités responsables de l'exécution d'une œuvre :
 - interprète : soliste instrumental, soliste vocal ;
 - groupe, ensemble instrumental ou vocal (*sauf musique d'accompagnement*) ;
 - chœur (*musique chorale*) ;
 - chef de chœur (*musique chorale*) ;
 - orchestre (*musique classique*) ;
 - chef d'orchestre (*musique classique, jazz, variété orchestrale*) ;
 - metteur en scène (*théâtre*).

On peut omettre ou mentionner en note (voyez la [zone 303](#)) les personnes ou collectivités responsables de la réalisation du matériel d'accompagnement (auteurs des notices dans les brochures) ou du conditionnement, ou responsables de la réalisation de l'enregistrement (ingénieurs du son, producteurs artistiques).

Les mentions de fonctions sont introduites en français, quelle que soit la langue du document, sous forme abrégée, à la suite des noms des intervenants, précédées de « , » (virgule, espace).

Voyez les listes d'abréviations à utiliser dans les mentions de responsabilité dans les annexes [A \(fonctions\)](#), [B \(voix\)](#) et [C \(instruments\)](#)

Lorsque la dénomination d'un intervenant explicite sa fonction, celle-ci n'est pas répétée.

Exemple : The Monteverdi choir
mais

The English baroque soloists, orch.

Lorsqu'une personne ou collectivité exerce plusieurs fonctions relevant d'un seul et même type mentionné ci-dessus, on indique toutes ces fonctions à la suite du nom en les séparant par une virgule, sans répéter le nom.

Par contre, si la personne ou collectivité exerce des fonctions de types différents, le nom de la personne ou collectivité est transcrit autant de fois et dans l'ordre des types de fonctions

Pour chaque fonction on cite maximum 3 personnes et/ou collectivité en zone 200, suivies de la mention « ... **[et al.]** » si elles sont plus nombreuses. Les autres peuvent, si on le souhaite, être citées en note (en zone [323](#) pour les interprètes et/ou en zone [322](#) pour les autres intervenants).

Exemple :

[200 1](#) **a** Così fan tutte
b Enregistrement sonore
f Wolfgang Amadeus Mozart, comp.
g Amanda Roocroft, S (Fiordigi)
g Rosa Mannion, MS (Dorabella)
g Rodney Gilfry, BAR (Guglielmo)... [et al.]
g The Monteverdi choir
g The English baroque soloists, orch.
g John Eliot Gardiner, dir.

205 – Mention d'édition

Cette zone n'est pas utilisée pour la description des enregistrements sonores.

210 - Publication, production, diffusion, etc. **a**

Comme pour tous les autres types de ressources, seuls les responsables et date(s) de l'édition du document que l'on souhaite décrire peuvent figurer dans cette zone. Les données relatives à une édition précédente ou à l'œuvre (ou aux œuvres) préexistante(s) présente(s) sur le CD peuvent être indiquées en note (respectivement en zone [305](#) ou [306](#), selon le cas).

Lieu

210 **\$\$a** : la transcription des noms de lieux de publication suit les règles générales valables également pour les livres. Voyez la dernière version du *Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus*.

Si l'on connaît de façon certaine le lieu de publication ou de diffusion sans qu'il figure sur les sources principales d'information, on le donne entre crochets :

[210](#) **__ a** [Paris]

Si l'on n'est pas sûr du lieu de publication ou de diffusion, le lieu probable suivi d'un point d'interrogation est indiqué entre crochets :

[210](#) **__ a** [Paris ?]

Si aucune ville ou localité ne peut être donnée, on indique le nom de l'État, de la province ou du pays, en appliquant les mêmes règles que pour les villes.

[210](#) ___ [a](#) France

Dans cet exemple le nom du pays apparaît comme lieu de publication sur les sources principales d'information

[210](#) ___ [a](#) [Belgique ?] → Lieu de publication probable

Si le lieu de publication ou de diffusion est inconnu, on utilise l'abréviation « S.I. » (*sine loco*) entre crochets

[210](#) ___ [a](#) [S.I.]

[c](#) [s.n.]

Commentaire : il s'agit d'une publication sans lieu d'édition et sans nom d'éditeur, de producteur ou de diffuseur.

Pour les éditeurs, producteurs ou diffuseurs occasionnels ou peu connus, l'adresse complète avec le code postal peut être ajoutée au nom de la localité dans le champ [210 \\$\\$\\$b](#) (entre crochets si elle n'est pas prise dans les sources principales d'information).

[210](#) ___ [a](#) Neumünster

[b](#) Hollenstrasse 33, 2350

[210](#) ___ [a](#) Saint-Rémy-de-Provence

[b](#) [Quartier du Grès, 13210]

Producteur, éditeur, distributeur

[210 \\$\\$\\$c](#) : on distingue trois fonctions :

1. Le **producteur de phonogrammes** est la « personne physique ou morale qui, la première, fixe les sons provenant d'une exécution ou d'autres sons » (*Convention de Rome* – art. 3c, *Convention de Genève* – art. 1b). Le producteur n'est mentionné en zone 210 que s'il est lié à la production du CD édité lui-même et non à la production préexistante (l'enregistrement d'origine, le master). Cette dernière mention peut être faite en note, en [zone 306](#), associée au copyright correspondant. En pratique, indiquer le producteur en 210 uniquement s'il est associé au copyright du CD édité que l'on décrit.
2. L'**éditeur** est la « personne physique ou morale qui prend l'initiative et la responsabilité de la multiplication de l'enregistrement sonore pour sa mise à disposition du public » (*AFNOR Z 44-066*), ainsi que du packaging (boîtier, pochette, matériel d'accompagnement...). Il est toujours mentionné, s'il est connu.
Attention ! Le « [label](#) » ou « marque » n'est pas forcément le nom de l'éditeur. Le label est une marque d'appartenance d'un éditeur qui figure toujours sur l'étiquette des disques vinyles et cassettes et est imprimé sur les CD, souvent accompagné de la référence de l'enregistrement chez l'éditeur (tous deux transcrits dans la [zone 071](#)). Certaines maisons d'éditions (entre autres, les trois « majors » actuels : Universal Music Group, Sony Music Entertainment, Warner Music Group), possèdent de multiples labels.
3. Le **distributeur** est la personne physique ou morale chargée par l'éditeur de la mise à disposition du public des exemplaires publiés. Il assure donc la liaison entre l'éditeur et les disquaires et autres points de vente. Sa mention est facultative, mais conseillée si elle figure sur le document. Elle est obligatoire s'il est également éditeur ou si l'éditeur est inconnu.

Une même personne ou collectivité peut remplir plusieurs fonctions.

Dans les notices abrégées, on pourra se contenter de mentionner l'éditeur.

Les fonctions de producteur et de distributeur sont données en abrégé, le cas échéant :

- production du CD → **prod.**
- distributeur → **distrib.**

Attention ! La BnF décrit, logiquement, les éditions/distributions françaises des CD. Il arrive fréquemment que les CD distribués en Belgique ne soient pas complètement identiques aux CD distribués en France. Dans ce cas, on veillera à vérifier/adapter les éléments susceptibles de varier, entre autres pour les zones 071, 073, 101, 102, 210, 215, etc. Il faudra également toujours penser à supprimer, après passage de la macro de correction adéquate, toutes les zones subsistantes indiquant la provenance « BnF » de la notice initiale : 001, 003, [801](#) (à remplacer par une nouvelle zone 801 0). Faute de quoi, la notice risque d'être écrasée ultérieurement lors d'un import par lot de notices BnF. Il faudra également modifier la source (**\$\$c**) dans le champ VAL.



Ceci vaut également pour certaines notices Electre, bien qu'Electre propose souvent deux notices pour un même EAN : une version « française » et une version « import ». Dans ce cas, il faut sélectionner la notice la plus appropriée et modifier ce qui doit l'être, comme pour les notices BnF.

Exemple :

[210](#) __ **a** [Europe]
c Universal music
a [Zaventem]
c [distrib. Universal music Belgium]
d [DL 2015]
[306](#) __ **a** Prod. : the Verve music, P 1964

Les chevrons ne sont pas utilisés en **210\$\$c**. L'article initial éventuel ne prend pas la majuscule. Par contre, le premier mot significatif prend la majuscule.

Pour les règles applicables à la transcription des noms de producteurs, éditeurs et diffuseurs, consultez la version la plus récente du « Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus »¹⁹.

Date

210 \$\$d : on prend toujours la date la plus récente.

Si l'unique date de publication disponible est une date de copyright, on fait précéder la date de l'abréviation « **cop.** »

Si la date la plus récente est une date de production, on fait précéder la date de l'abréviation « **P** ».

Si la date la plus récente est une date de dépôt légal, on fait précéder la date de l'abréviation « **DL** ».

Si la date est prise hors des sources principales d'information on la place entre crochets.

Si la date est incertaine on la fait suivre d'un espace, point d'interrogation, le tout placé entre crochets.

Si la date est approximative on la fait précéder de l'abréviation « ca », espace, le tout également entre crochets.

Chaque fois qu'une date est placée entre crochets, elle doit être justifiée en note, dans une [zone 306](#), à l'exception des dates de dépôt légal.

Exemples :

[210](#) __ **a** ...
c ...

¹⁹ À la date de publication du présent memento, il s'agit de la version 2.1, datée de décembre 2015.

d cop. 2005

210 a ...

c ...

d P 2016

210 a ...

c ...

d [DL 2006]

210 a ...

c ...

d [2006 ?]

306 a Date d'édition probable d'après la date de réception du document

210 a ...

c ...

d [ca 2006]

306 a Date d'édition approximative d'après la date de réception du document

215 – Description matérielle a

215 **\$\$a** : mentionnez toujours le nombre d'unités et le type de présentation matérielle :

- Pour les **CD audio**, l'indication du type de présentation matérielle est « disque compact ». Elle est précédée du nombre d'unité(s) et suivie entre parenthèses, si on dispose de l'information, de la durée totale (en heures, minutes et secondes) ou des durées particulières des différents CD si c'est cette indication qui se trouve sur la source d'information.

Exemples :

215 a 1 disque compact (1 h 18 min 35 s)

215 a 2 disques compacts (2 h 15 min)

Ou

215 a 2 disques compacts (1 h 08 min, 1 h 07 min)

- Pour les **disques vinyles**, l'indication à utiliser est « disque ». Elle est suivie entre parenthèses, si on dispose de l'information, de la durée totale (en heures, minutes et secondes) ou des durées particulières des différents disques si c'est cette indication qui se trouve sur la source d'information.

Exemples :

215 a 1 disque (60 min 23 s)

215 a 3 disques (2 h 32 min)

- Pour les **cassettes audio**, utilisez la mention « cass. audio ». Elle est suivie entre parenthèses, si on dispose de l'information, de la durée totale (en heures, minutes et secondes) ou des durées particulières des différentes cassettes si c'est cette indication qui se trouve sur la source d'information.

Exemple :

215 a 1 cass. audio (1 h 12 min)

215 \$\$c, autres caractéristiques techniques : on donne les autres caractéristiques techniques spécifiques au type d'enregistrement sonore décrit, à l'exception des dimensions.

- Pour les CD audio : les mentions de codage : DDD, ADD, AAD.
- Pour les disques vinyles : la vitesse de rotation : 33 t, 45 t, 78 t, qui peut être suivie, après virgule espace, de l'indication du nombre de canaux sonores : mono, stéréo, quadri.
- Pour les cassettes audio : le nombre de canaux sonores, les indications CrO2 (pour les cassettes au chrome) et Dolby, le cas échéant.

Exemples :

215 __ a 1 disque compact (48 min 47s)
c DDD

215 __ a 1 disque (52 min)
c 33 t, stéréo

215 __ a 1 cass. audio (52 min 30 s)
c Dolby, CrO2, stéréo

215 \$\$d : dimensions

- Pour les CD audio, le format n'est indiqué que lorsqu'il ne correspond pas au format standard de 12 cm ; par exemple un CD audio de 8 cm de diamètre.
- Pour les disques vnyile le diamètre est donné en cm : les formats standards sont 17 cm pour les 45 tours, 30 cm pour les 33 tours.
- Pour les cassettes audio, le format n'est indiqué que lorsqu'il diffère du format normalisé ; si les dimensions doivent être données, elles sont indiquées dans l'ordre hauteur x largeur x épaisseur (exemple : 18,5 x 9 x 1,5 cm).

215 \$\$e : le matériel d'accompagnement s'indique en \$\$e, sans le signe +. L'indication du nombre d'unités et du type de présentation matérielle suit les mêmes règles qu'en 215 \$\$a.

Exemples :

215 __ a 1 disque compact (55 min 51 s)
c DDD
e 1 brochure ([8] p.) : ill. en coul. ; 12 cm

215 __ a 1 disque (51 min 32 s)
c 33 t, stéréo
d 30 cm
e 2 f. de pl.

225 – Collection

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

L'article initial prend la majuscule mais pas le premier mot significatif (**Les éternels**).

Les termes « Collection » et « Série » ne se placent pas entre chevrons.

Le terme collection désigne à la fois les collections de CD proprement dites et les ensembles (séries, suites, etc., similaires aux monographies en plusieurs volumes et séries pour les livres).

Collections

Le premier indicateur pour les collections peut être 0 ou 2, mais jamais 1²⁰.

Pour créer le ou les [champ\(s\) 410](#) indispensable(s) à l'indexation des titres de collection et sous-collection, passez la macro « *Créer 410 à partir de la collection du 2250# ou du 2252#* ».

Lorsque le titre de sous-collection est significatif, on l'introduit en 225\$\$a. Dans ce cas, le titre et l'ISSN éventuel de la collection, ainsi que le numéro du CD dans la collection ne sont pas transcrits en 225, mais en 308\$\$a, sous la forme « **<Titre de la collection>** », **<ISSN de la collection>** ; **<n° dans la collection>**, précédés de la mention « **Collection principale :** ». Le même principe s'applique à l'ISSN de la collection seul, lorsqu'un titre de sous-collection non significatif figure en 225\$\$i. Dans ce cas, la mention introductive à utiliser en 308\$\$a est « **ISSN de la collection principale :** ».

Exemples :

[225 0](#) a <<Les >>introuvables
[410 0](#) t <<Les >>introuvables
 d 2003

Lorsque le CD décrit n'est pas numéroté dans la collection, après avoir passé la macro « *Créer 410 à partir du 225* », il faut ajouter manuellement un sous-champ \$\$d comportant l'année de publication au champ 410.

[225 0](#) a Écoutez le cinéma !
 e bandes originales de films
 v 26
[410 0](#) t Écoutez le cinéma !
 x 1764-7274
 v 26

Dans cet exemple extrait d'une notice BnF, le CD décrit est numéroté dans la collection et le sous-titre indiqué en 225 est absent de la forme d'autorité qui, par contre, contient l'ISSN de la collection.

Ensembles

Pour rappel : le titre collectif est souvent donné en [zone 200](#) : voyez aussi les indications fournies pour ce champ, [ci-dessus](#).

Lorsque le CD a un titre propre significatif donné en zone 200, le titre collectif est encodé en zone 225, avec le premier indicateur toujours placé à la valeur 1.

Dans ce cas, il faut obligatoirement également créer un [champ 461](#), indispensable pour indexer le titre collectif : passez la macro « *Créer 461 à partir de la monographie ou série du 2251#* ».

Lorsqu'il y a à la fois un champ 225 pour une collection et un champ 225 pour un titre collectif, le champ 225 du titre collectif doit toujours précéder le champ 225 du titre de la collection.

²⁰ Sauf exceptions dans certaines notices de la BnF, ce qui rend toute modification de la notice interdite, à moins de remplacer l'indicateur 1 par 0 ou 2 et passer la macro « *Créer 410 à partir de la collection du 2250# ou du 2252#* ».

Exemples :

- [200 1](#) [a](#) <<L'>>ogre de Millepertuis (13 min 26 s)
[b](#) Enregistrement sonore
[a](#) La sorcière et le magicien (11 min 26 s)
[f](#) Maruja "Macha" Sener, aut.
[g](#) ...
- [225 1](#) [a](#) <<Les >>aventures du chevalier Timothée et de la princesse Jade
[v](#) 1
- [461 0](#) [t](#) <<Les >>aventures du chevalier Timothée et de la princesse Jade
[v](#) 1
- [200 1](#) [a](#) Contact
[b](#) Enregistrement sonore
[f](#) The Blackburds, groupe voc. et instr.
[g](#) Michel Polnareff, Chantal Kelly, chant... [et al.]
- [225 1](#) [a](#) Pop à Paris
[v](#) 1
- [461 0](#) [t](#) Pop à Paris
[v](#) 1

3XX - Notes

300 – Note générale a

La zone 300 est utilisée si aucune autre zone 3XX ne convient aux informations à encoder. Les notes du même type s'encodent dans un même champ 300. Les notes de types différents s'encodent dans des champs 300 distincts.

Exemples :

[300](#) a Adapté du roman éponyme

[300](#) a Voir le détail des titres sur la pochette

303 – Note générale sur la description bibliographique

Des précisions sur le matériel d'accompagnement peuvent être reprises dans cette zone. Vous pouvez, par exemple, y indiquer les auteurs de notices qui ne peuvent figurer en [zone 200](#).

Exemple :

[2001](#) a Jurassic park
b Enregistrement sonore
e music from the original motion picture soundtrack
f ...

[303](#) a Notice en anglais / Stephen Spielberg

304 – Note sur le titre et la mention de responsabilité a

Note liée au titre et/ou à la mention de responsabilité tels qu'ils figurent en 200.

Exemple :

[304](#) a La soliste Vinciane Soille restituée d'après le quatrième de couverture de l'album n'apparaît sur aucune des pages

[304](#) a Mention parallèle de titre ou de responsabilité : Liturgie de Noël de Kiev

(BnF) Bibliothèque nationale de France

La zone 304 est utilisée par la BnF au lieu de la sous-zone 200\$\$\$ pour mentionner les titres parallèles. Cette pratique est déconseillée en encodage manuel mais n'est pas corrigée en import de notice dans Aleph. L'accès aux titres parallèles en recherche est toujours assuré par la création de [zones 510](#).

305 - Note sur l'édition et l'histoire bibliographique

Les lieu(x) et date(s) d'enregistrement doivent être donnés en 305 s'ils sont indiqués sur la source. Il faut créer autant de zones 305 que de lieux à mentionner. Le cas échéant, ajoutez également une zone 305 précisant que l'enregistrement est public.

Pour permettre un accès par les lieux d'enregistrement, il est conseillé de créer autant de [zones 620](#) que de zones 305.

Pour les émissions de radio, on peut indiquer les informations relatives à la première diffusion.

Pour les CD suppléments à des fascicules de périodiques, mentionnez la référence du fascicule dans cette zone.

Exemples :

[305](#) __ [a](#) Enregistrement : (Belgique) Bolland, Église Saint-Appolinaire, 20061012-20061015

[620](#) [31](#) [a](#) BE
[d](#) Bolland
[e](#) Église Saint-Appolinaire
[f](#) 20061012
[i](#) 20061015

Enregistrement (non public) réalisé du 12 au 15 octobre 2006, en l'église Saint-Appolinaire de Bolland.

[305](#) __ [a](#) Enregistrements publics

[305](#) __ [a](#) Enregistrement : (France) Paris, Olympia, 19960329-19960330

Enregistrement réalisé en public les 29 et 30 mars 1996 à l'Olympia de Paris.

[305](#) __ [a](#) Première diffusion : (France) France inter

Émission de radio diffusée initialement sur la chaîne France inter

[305](#) __ [a](#) Supplément de : "Diapason", ISSN 1292-0703, (2016-04) n° 645

CD joint en supplément au n° 645 d'avril 2016 de la revue « Diapason »

306 - Note sur la publication, la production, la diffusion, etc.

Champ le plus souvent utilisé pour mentionner les données de production ou des informations sur le copyright qui ne sont pas données en [zone 210](#).

Exemples :

[306](#) __ [a](#) Prod. : MCA records, P 1997

[306](#) __ [a](#) Cop. : Mercury records, 2007

[306](#) __ [a](#) Cop. : Montreux sounds, 1984, 2009

[306](#) __ [a](#) P 2005

307 - Note sur la description matérielle

Permet de fournir des informations complémentaires à celles reprises en [zone 215](#).

Exemples :

[307](#) __ [a](#) Disque compact lisible aussi sur PC et Mac

[307](#) __ [a](#) Livret avec trad. en anglais, français, allemand, espagnol et catalan

[307](#) __ [a](#) Texte des chansons

[307](#) __ [a](#) Version restaurée et remastérisée numériquement

308 - Note sur la collection

Plus rarement utilisé pour les CD que pour les livres, ce champ permet de mentionner le titre de la collection principale et/ou la numérotation dans la collection principale lorsque la zone 225 contient un titre significatif de sous-collection. Il permet également d'introduire l'ISSN de la collection principale lorsqu'un titre de sous-collection non significatif figure en 225\$\$i. Voyez les indications fournies pour le [champ 225](#), ci-dessus.

310 - Note sur la reliure et la disponibilité

On y indique le plus souvent les restrictions à la diffusion.

Exemple :

[310](#) __ [a](#) Ne peut être vendu séparément

Note de restriction à la diffusion pour un CD joint en supplément à un périodique.

312 – Note sur les titres associés

Ce champ permet de mentionner les titres originaux multiples et les variantes de titres/sous-titres. Lorsqu'un seul titre original doit être mentionné, on le fait uniquement en [zone 454](#), avec le second indicateur placé à 1 pour générer une note.

La zone 312 n'étant pas indexée, le ou les titres qui y sont cités, s'ils sont significatifs, doivent également être mentionnés dans une ou plusieurs zones 454 (pour les titres originaux) ou [517](#) (pour les variantes de titres).

Exemple :

- [2001](#) [a](#) Pierre et le loup
[b](#) Enregistrement sonore
[f](#) Serge Prokofiev, comp.
[c](#) L'histoire de Babar
[f](#) Francis Poulenc, comp.
[g](#) ...
[g](#) Jacques Brel, voix
[g](#) ...
- [312](#) [a](#) Autre forme de titre : Jacques Brel raconte Pierre et le loup
[517 1](#) [a](#) Jacques Brel raconte Pierre et le loup

- [2001](#) [a](#) Weihnachtskantaten
[b](#) Enregistrement sonore
[f](#) Johann Sebastian Bach, comp.
[g](#) ...
- [312](#) [a](#) Titre figurant sur l'étiquette du support : Weihnachtskantaten BWV 64, 121, 133
[517 1](#) [a](#) Weihnachtskantaten BWV 64, 121, 133

322 - Note sur le générique (films, vidéogrammes et enregistrements sonores)

Rarement utilisé, ce champ permet de citer les intervenants de type auteurs et participants qui ne peuvent être mentionnés en [zone 200](#). Les intervenants de type interprètes (acteurs, musiciens, etc.) non repris en zone 200 peuvent être mentionnés en zone 323 et non en zone 322.

On peut également y mentionner les collectivités publiques ou privées apportant leur soutien financier à une production.

Exemples :

- [2001](#) [a](#) <<Les >>caractères
[b](#) Enregistrement sonore
[f](#) La Bruyère, aut.
[g](#) portraits mis en musique par des pièces de François Couperin, Marin Marais, Elisabeth Jacquet de La Guerre... [et al.]
[g](#) lu par Denis Podalydès
- [322](#) [a](#) Autre compositeur : Jacques Champion de Chambonnières
- [322](#) [a](#) Enregistrement réalisé avec l'aide du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

323 - Note sur les interprètes (films, vidéogrammes et enregistrements sonores)

Ce champ permet de citer les interprètes (acteurs, musiciens, etc.) qui ne peuvent être mentionnés en [zone 200](#). Les autres types d'intervenants (auteurs, participants) non repris en zone 200 peuvent être mentionnés en zone 322 et non en zone 323.

Exemple :

[323](#) ___ a Interprété aussi par : Bryn Terfel, BAR (Escamillo) ; Thierry Félix, B (Zuniga) ; Jean-Luc Ballestra, BAR (Moralès) ; Magali Léger, S (Frasquita) ; Delphine Haidan, MS (Mercedès) ; Olivier Lallouette, BAR (le Dancaire) ; Alain Gabriel, T (le Remendado)

327 – Note de contenu

Voyez d’abord les indications fournies en [zone 200](#) pour l’utilisation de la zone 327.

D’un usage relativement fréquent pour décrire les bonus des DVD vidéo, cette zone sera très peu utilisée pour les CD.

Lorsque la note de contenu est complète, l’indicateur 1 doit être placé à 1. La mention « **Réunit :** » ne doit pas être encodée car elle s’affichera automatiquement au format ISBD. Ce sera le cas lorsqu’un titre collectif est encodé en zone 200 et que l’on souhaite dépouiller tout le contenu du ou des CD, en l’absence de titres significatifs.

Lorsque la note de contenu est incomplète, l’indicateur 1 vaut 0 et la mention introductive adéquate (le plus souvent « **Contient aussi :** ») doit être encodée au début de la première sous-zone **\$\$a**. Ce sera, entre autres, le cas lorsqu’on souhaite — en l’absence de titre collectif en zone 200 — dépouiller tout ou partie des titres ne pouvant pas figurer en zone 200.

Dans tous les cas, chaque titre est indiqué dans un sous-champ **\$\$a** distinct, sans chevrons et avec toutes les informations d’identification utiles.

En l’absence de titre collectif en zone 200, les titres significatifs cités en 327 sont indexés en créant des champs [423](#) (voir ce champs, ci-dessous). Voir aussi les indications fournies pour la [zone 200](#).

330 – Résumé ou extrait

N’ajoutez pas de résumé s’il existe déjà. Le résumé ne doit pas être trop long, sinon il ne s’affichera pas complètement lors de la consultation du catalogue.

334 – Note sur les récompenses

On peut mentionner ici les prix et récompenses de toutes natures : Victoires de la musique, Victoires de la musique classique, Victoires du jazz, Grand prix du disque de l’Académie Charles Cros, Grammy awards, NRJ music awards, Diapasons d’or, 10 de Répertoire, Billboard music awards, etc.

(BnF) Bibliothèque
nationale de France

La BnF mentionne (rarement) les prix et récompenses en [300](#) au lieu de 334. La macro de correction tente de les identifier et de les transférer en 334. Toutefois, dans certains cas, un transfert manuel sera nécessaire.

Exemple :

[334](#) ___ a Diapason d’or et 10 de Répertoire

4XX - Liens

410 – Collection a

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
 Passez la macro « Créer 410 à partir de la collection du 2250# ou du 2252# » pour créer ce champ à partir des données de la collection introduite en 225.
 Voyez le [champ 225](#), ci-dessus.

423 – Est publié avec a

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
 Ce champ est utilisé pour dépouiller les différents titres d'oeuvres (autres que le premier) contenues dans un CD sans titre collectif (voir les indications de la [zone 200](#) et de la [zone 327](#), ci dessus).

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Zone 423 vs 464 : Attention. Lorsqu'une notice BnF sans titre collectif comporte deux ou trois titres en zone 200 et une sous-notice analytique pour chacun de ces titres, la macro de correction des notices BnF (ou MoCCAM-BnF) remplace les titres de ces sous-notices en 464\$\$t. Dans ce cas, il faut supprimer manuellement la zone 464 correspondant au premier titre apparaissant en 200\$\$a et remplacer l'étiquette de zone des autres zones 464 par l'étiquette 423.

451 – A pour autre édition sur le même support

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
 Il peut être utilisé pour établir un lien à une notice d'une autre édition sur le même support présente dans le catalogue Aleph. Le terme « support » doit être pris ici au sens large : on considère qu'il s'agit du même support si le contenu de la sous-zone 200\$\$b est identique (« Enregistrement sonore » pour les CD audio, disques vinyles ou cassettes audio).

454 – Est une traduction de

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
 Il est utilisé pour introduire le titre original d'une oeuvre.
 Lorsqu'il n'y a qu'un titre original, le second indicateur est placé à 1 pour générer automatiquement une note de traduction avec la mention introductive « **Trad. de :** ».
 Si le titre original figure déjà en 200\$\$a, 200\$\$c, 200\$\$d et/ou 510\$\$a il n'est pas nécessaire d'ajouter un champ 454.
 Lorsque plusieurs titres originaux doivent être mentionnés, on crée une [zone 312](#) et plusieurs zones 454, avec le second indicateur placé à 0 pour éviter de générer plusieurs notes de traduction.

Exemple :

[200 1](#) a <<Le >>songe d'une nuit d'été de William Shakespeare
b Enregistrement sonore
e original motion picture soundtrack
f original music by Simon Boswell
g Mendelssohn... [et al.], comp.
g Renée Flemming, S
g ...
[454 1](#) t <<A >>midsummer night's dream

Ici, le second indicateur est placé à 1 pour générer automatiquement une note. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de reprendre le titre original en 312.

461 – Niveau de l'ensemble a

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Ce champ est utilisé pour indexer un titre collectif repris en 225. Pour le créer, passez la macro « Créer 461 à partir de la monographie ou série du 2251# ».

Voyez les exemples du [champ 225](#), ci-dessus.

463 – Unité matérielle

Ce champ est censé être utilisé en description globale de ressource en plusieurs parties pour renvoyer vers l'unité matérielle. Il n'est pas utilisé pour les CD.

464 - Partie composante

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Ce champ est utilisé pour indexer les titres d'œuvres contenues dans des CD ayant un titre collectif repris en 200\$\$a.

Notez qu'il est impossible de créer plus de 99 occurrences de ce champ.

Voyez les indications et les exemples du [champ 200](#), ci-dessus.

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Dans certains cas, la BnF crée ce qu'elle nomme des sous-notices analytiques, qui lui sont spécifiques. Ces sous-notices contiennent une description détaillée des parties composantes du coffret ou CD qui ne sont pas une simple reprise d'une publication antérieure ayant déjà fait l'objet d'une notice BnF.

Chacune de ces sous-notices est composée de plusieurs zones appairées entre elles par une numérotation introduite dans des sous-zones \$\$\$9.

Ces sous-notices sont visibles à l'OPAC de la BnF, en affichage public et en affichage InterMarc, mais pas en affichage Unimarc. Elles sont cependant présentes dans les notices Unimarc exportées (via le serveur ftp de la BnF ou MoCCAM).

En importation manuelle de notices « à la pièce », les macros de correction des notices BnF et MoCCAM-BnF conservent uniquement les zones 464 (y compris la numérotation présente en \$\$\$9 convertie et déplacée en début de sous-zone \$\$t, entre chevrons), 500, 60X et 7XX de ces sous-notices dans Aleph : passez la macro de correction de notice adéquate. Toutes les zones ainsi conservées sont indexées.

En importation par lots, ces sous-notices sont pré-traitées avant chargement et transposées dans des zones [SNxxx](#), où xxx représente l'étiquette de zone dans la notice BnF d'origine. Chaque sous-notice est précédée d'une zone SN000 contenant la numérotation de la sous-notice sur un ou deux niveaux, selon le cas. Les sous-notices sont ainsi intégralement conservées, numérotées, indexées et affichées dans les résultats de recherches sous la notice principale, comme dans le catalogue de la BnF. Voir aussi explications et exemples sous le paragraphe [SNxxx](#) ci-dessous.

5XX – Titres associés

500 – Titre uniforme

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Ce champ est soumis au contrôle des autorités. Utilisez Ctrl-F3 pour accéder aux autorités.

Voir les infos étiquette de ce champ en ligne dans le module de catalogage.

L'indicateur 1 doit être placé à 0 si le titre uniforme n'est pas significatif, à 1 si le titre uniforme est significatif.

Pour les CD, l'indicateur 2 vaudra toujours 0, sauf si l'intégralité du CD est consacrée à l'enregistrement d'une œuvre classique anonyme.

Exemples :

[200 1](#) **a** <<Die >>Zauberflöte

[500 10](#) **a** <<Die >>Zauberflöte
s KV 620

[700 1](#) **a** Mozart
b Wolfgang Amadeus
f 1756-1791
4 230

[ATP 1](#) **a** Mozart
b Wolfgang Amadeus
f 1756-1791
t <<Die >>Zauberflöte
s KV 620

Il s'agit d'un enregistrement de l'opéra « La flûte enchantée » de Mozart. Le titre original est encodé en 500. Pour des explications relatives au champ ATP, voyez [ATP, ATC, ATF – Vedettes auteur/titre uniforme](#)

[200 1](#) **a** <<La >>passion de Clermont
b Enregistrement sonore
e horas vos dic vera raizon..
e [texte anonyme du MS189 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand]
f Brice Duisit, chant, vle à archet

[500 11](#) **a** Passion de Jésus-Christ
n Xe s.
m provençal
l Extrait
k 2005

Il s'agit de l'enregistrement d'extraits d'un classique anonyme provençal. Le titre uniforme est repris comme entrée principale avec le second indicateur placé à 1.

503 – Titre de forme

Pour les CD, la zone 503 est souvent utilisée pour les œuvres liturgiques « traditionnels » (chant orthodoxe, chant grégorien, chant maronite, etc.) et la musique traditionnelle.

Exemples :

[503 1](#) **a** Chant grégorien. Fête de saint Antoine de Padoue

Ici, le titre de forme est significatif. Si le titre de forme n'est pas significatif, l'indicateur 1 est à 0.

- [200 1](#) [a](#) Colombie
[b](#) Enregistrement sonore
[e](#) Palenque de San Basilio
[b](#) Lucas Silva, collecteur
[g](#) las Alegres ambulancias, groupes voc. et instr.
[g](#) Cha Inés, Dona Pabla, chant... [et al.]
- [503 1](#) [a](#) Traditions
[m](#) Amérique du Sud. Colombie. Palenque de San Basilio

Remarque : si il est utilisé, le champ 503 est automatiquement affiché comme vedette principale pour les DVD.

510 – Titre parallèle [a](#)

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux. Le titre parallèle est repris dans ce champ pour en permettre l'accès. Voir exemple du [champ 200 \\$\\$d](#) et l'exemple « BnF » du [champ 304](#).

517 – Autres variantes du titre [a](#)

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux. Ce champ est utilisé pour permettre l'accès à une variante du titre. Comme il n'est pas conçu pour afficher une note, si une information sur le titre variant doit être introduite, il faut créer un [champ 312](#). Voyez les exemples sous ce champ 312.

6XX – Indexation matière

60X – Vedettes matières RAMEAU a

Ces champs étant indexés, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux. Ces champs sont soumis au contrôle des autorités. Utilisez Ctrl-F3 pour accéder aux autorités et récupérer la tête de vedette ou une vedette constituée provenant de la BnF. Lorsque des autorités BnF et Sigal identiques coexistent, privilégiez celle de la BnF.

N'utilisez pas la sous-zone \$\$j : utilisez la sous-zone \$\$x, comme la BnF.

Attention à la zone 604, Auteur/titre, conforme aux données fournies par la BnF, mais différente de ce qui est décrit dans le Manuel Unimarc : voyez les infos étiquette de ce champ. Utilisez cette zone 604 uniquement comme accès matière et non comme accès auteur : les nouveaux champs auteur/titre spécifiques [ATP](#), [ATC](#) et [ATF](#) sont prévus à cet effet.

Veillez à faire la distinction entre vedettes « Nom géographique » (en 607) et « Collectivité » (en 601).

Exemples :

[607](#) ___ a France

[601](#) [01](#) a France
b Direction du déminage

608 – Vedette matière - Forme, genre ou caractéristiques physiques

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Les zones 608 des notices BnF (et MoCCAM-BnF) doivent être supprimées pour les CD. Passez la macro de correction adéquate.

615 - Catégorie sujet (provisoire)

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Les zones 615 des notices BnF (et MoCCAM-BnF) doivent être supprimées pour les CD. Passez la macro de correction adéquate.

620 – Accès par le lieu et la date

Ce champ est utilisé pour indiquer le(s) lieu(x) et la(les) date(s) de réalisation d'un enregistrement, qu'il soit public ou non. Il est le plus souvent créé en présence d'une ou plusieurs [zones 305](#).

Voyez les infos étiquette de cette zone en ligne dans le module de catalogage. Utilisez la forme hiérarchisée de présentation en fournissant toutes les informations dont vous disposez.

Répétable lorsque plusieurs lieux doivent être mentionnés. Veillez à placer les indicateurs corrects (souvent 3 ou 4 et 1).

Ce champ est interrogeable par les index « Tous les mots » et « Mots du lieu et date (620) ».

(BnF) Bibliothèque nationale de France

La BnF utilise les ISO des pays sur deux lettres dans la sous-zone \$\$a au lieu des dénominations complètes. On adoptera cette pratique également en saisie manuelle.

Exemples :

[620 41](#) **a** US
d New York
e Metropolitan opera

Opéra enregistré en public au Metropolitan opera de New York. La source ne précise pas la ou les date(s) de captation.

[620 31](#) **a** BE
d Bolland
e Église Saint-Appolinaire
f 20061012
i 20061015

Enregistrement (non public) réalisé du 12 au 15 octobre 2006, en l'église Saint-Appolinaire de Bolland.

675 – Classification décimale universelle (CDU) **a**

Pour les ressources traitées actuellement, utilisez l'édition 2004 de la CDU.

686 - Autres classifications **a**

(BnF Bibliothèque nationale de France

MoCCAM en Liège

electre

Les zones 686 des notices BnF (et MoCCAM-BnF, et Electre) doivent être supprimées pour les CD. Passez la macro de correction adéquate lorsque vous importez une de ces notices.

7XX - Responsabilités

7XX – Bloc des responsabilités a

Les accès « auteurs » suivent des règles spécifiques pour les enregistrements sonores.

La BnF suit des règles de traitement « modulé »²¹ relativement complexes suivant le « type d'édition phonographique et de contenu », selon qu'il s'agit d'une première édition ou d'une réédition, qu'il s'agit d'œuvres complètes ou d'extraits et suivant le nombre d'œuvres et d'intervenants.

Nous n'entrerons pas dans ce schéma et ne retiendrons que ce qui est relatif au catalogage complet, tout en ne dérogeant pas au principe de ne modifier les notices BnF importées que lorsque c'est absolument nécessaire pour préserver une qualité « raisonnable » de la description et des accès en recherche.

En règle générale, on créera un accès pour chaque intervenant cité dans la description bibliographique.

a En description allégée on pourra se limiter à trois accès par type de mention de responsabilité : 3 auteurs et/ou 3 interprètes.

On distingue trois types de traitements :

1. *Pour la musique classique, la musique de film (compositeur unique), les enregistrements ethnographiques et les documents parlés :*

- Les accès principaux se font aux auteurs ou assimilés (voyez la liste des intervenants à considérer comme auteurs, cités dans les mentions de responsabilités, en [zone 200\\$\\$f](#)).
 - De 1 à 3 auteurs, le premier est repris en 7x0, le ou les autres en 7x1.
 - Au-delà de 3 auteurs, tous les auteurs cités dans la description bibliographique sont mentionnés en 7x1. On ne crée pas de champ 7x0 dans ce cas ou lorsque la ou les œuvres enregistrées sont anonymes. Voyez aussi la [zone 500](#) pour le traitement des classiques anonymes.
- Les interprètes font l'objet d'accès secondaires en 7x2.
- Tous les accès contiennent les indications de fonction(s) dans des sous-zones [\\$\\$4](#).
- En cas d'œuvres multiples de différents auteurs et en l'absence d'autre mention explicitant la relation entre chaque auteur et son (ou ses) œuvre(s), on peut établir des accès auteur/titre [ATP, ATC ou ATF](#) pour clarifier cette relation, si nécessaire.
- En cas d'établissement de sous-notices analytiques avec des mentions de responsabilités différentes, on crée des champs [SN7x0, SN7x1 ou SN7x2](#) dans chaque sous-notice pour les accès absents de la notice principale, suivant les mêmes règles.

2. *Pour tous les autres genres de musique : jazz, rock, chanson, variété, etc. :*

- Les accès principaux se font aux interprètes, suivant la même règle de trois que ci-dessus :
 - De 1 à 3 interprètes principaux, le premier est repris en 7x0, le ou les autres en 7x1.
 - Au-delà de 3 interprètes principaux cités dans la description, tous sont mentionnés en 7x1 et on ne crée pas de champ 7x0.

²¹ Traduisez : parfois allégé et simplifié, voire minimal (suivant l'Annexe A du fascicule de documentation AFNOR Z44-066 de catalogage des enregistrements sonores).

- Les interprètes « secondaires » et interprètes « spécifiques »²² sont repris en 7x2.
 - Les accès auteurs sont ajoutés s'ils sont cités dans la description bibliographique.
3. *Pour les compilations autour d'un thème non musical (lieu, événement, etc.) :*
- Pas d'accès principaux en 7X0, uniquement des 7X2 (mais indexation matière en 60X).

Les champs 7XX sont contrôlés par les autorités. Utilisez la combinaison de touches Ctrl-F3 qui permet de sélectionner la bonne autorité²³.

Indiquez toujours le(s) code(s) de fonction(s) en \$\$4.

Lorsqu'une personne ou collectivité exerce plusieurs fonctions relevant d'un seul des deux groupes de responsabilités mentionnés en [zone 200](#), répétez la sous-zone \$\$4 pour indiquer chaque fonction. Mais, si les fonctions exercées relèvent de groupes de responsabilités différents (compositeur et interprète, par exemple), créez une zone 7XX pour chaque ensemble de type de fonction(s) exercée(s).

Lorsqu'il s'agit d'un(e) interprète (le plus souvent musicien(ne) ou ensemble) dont la fonction (la tessiture vocale, l'instrument, le type d'ensemble) doit être précisée, créez une seconde sous-zone \$\$4 contenant le code de 3 caractères alphabétiques correspondant à la précision de fonction. Ces codes sont récupérables dans la liste déroulante des codes de fonctions accessible par CTRL-F8 : ils sont placés après la liste des codes numériques, classés par familles d'« instruments » (voix, bois, cuivres, cordes frottées, cordes pincées, claviers, percussions, etc.). La liste de ces codes est reproduite en [Annexe D](#)²⁴.

Exemples :

[700](#) [_1](#) [a](#) Morricone
[b](#) Ennio
[f](#) 1928-....
[4](#) 230

[702](#) [_1](#) [a](#) Morricone
[b](#) Ennio
[f](#) 1928-....
[4](#) 250

Enregistrement d'une musique de film d'Ennio Morricone, sous sa direction d'orchestre. Comme ses fonctions relèvent de deux groupes de responsabilités différents (auteur : compositeur ; interprète : directeur d'orchestre) on crée deux zones 70X.

²² Les artistes « invités » présents sur l'un ou l'autre titre (*cf.* la mode actuelle des reprises en duos en chanson française) ne sont pas à considérer comme interprètes principaux, mais comme interprètes « spécifiques ».

²³ Si cette autorité n'existe pas **et si la vedette est liée à un minimum de 5 notices**, il faut le signaler à la Bibliothèque Chiroux (voyez la liste des [personnes de contact en annexe](#)) qui se chargera de la créer. Les agents de la cellule de catalogage ont besoin de connaître le nom, le prénom et, dans la mesure du possible, le sexe, les dates biographiques, la nationalité, la langue et l'activité de la personne. Pour les collectivités, le nom courant, la nationalité, la langue, l'activité. Fournissez également la référence du document pour lequel l'autorité doit être créée et la(les) référence(s) de la(des) source(s) des informations fournies.

²⁴ La liste complète maintenue à jour est consultable en recherche sur le site de l'IAML (International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres), à cette adresse : http://www.urfm.braidense.it/risorse/searchmedium_en.php

200 1 **a** Piano concerto n° 17
b Enregistrement sonore
a Symphony n° 39
f Wolfgang Amadeus Mozart, comp.
g Wiener Philharmoniker
g Leonard Bernstein, p, dir.

700 1 **a** Mozart
b Wolfgang Amadeus
f 1756-1791
4 230

702 1 **a** Bernstein
b Leonard
f 1918-1990
4 545
4 kpf
4 250

Dans ce cas, l'interprète exerce deux fonctions faisant toutes deux partie du groupe de responsabilités interprètes : pianiste et chef d'orchestre. On ne crée donc qu'une zone 702 avec plusieurs sous-zones \$\$\$4. De plus, on précise le code de fonction 545 en lui adjoignant une sous-zone \$\$\$4 supplémentaire contenant le code alphabétique précisant l'instrument joué.

De manière générale il ne faudra créer aucune zone 7XX qui ne corresponde à une mention de responsabilité visible ailleurs dans la notice (*i.e.* dans le « pavé » ISBD), que ce soit en zone 200 ou en notes.

(BnF) Bibliothèque nationale de France

La BnF crée parfois des zones 712 pour les producteurs, éditeurs et distributeurs. Dans ce cas, ces zones ne sont pas conservées. Passez la macro de correction des notices BnF ou MoCCAM-BnF, selon l'origine de la notice.

716 – Marque déposée

(BnF) Bibliothèque nationale de France

Les zones 716 des notices BnF (et MoCCAM-BnF) faisant double emploi avec la sous-zone 071\$\$b et les autorités marques n'étant pas maintenues dans Aleph, ces zones 716 peuvent être supprimées. Passez la macro de correction des notices BnF ou MoCCAM-BnF, selon l'origine de la notice.

8XX – Données internationales

801 – Source de catalogage

Ce champ est obligatoire.

Le second indicateur est placé à 0 pour une nouvelle notice.

Lorsque vous modifiez une notice, créez un nouveau champ 801 dont l'indicateur 2 est placé à 2.

Cependant, lorsque vous utilisez une notice BnF comme base de description d'un CD dont la distribution est propre à la Belgique (ou au Benelux), remplacez la zone 801 de la BnF par une nouvelle zone 801 avec le second indicateur placé à 0.

Pour rappel :

 Bibliothèque nationale de France

 MoCCAM
en ligne

Attention ! La BnF décrit, logiquement, les éditions/distributions françaises des CD. Il arrive fréquemment que les CD distribués en Belgique ne soient pas identiques aux CD distribués en France. Dans ce cas, on veillera à vérifier/adapter les éléments susceptibles de varier, entre autres pour les zones 071, 073, 101, 102, 210, 215, etc. Il faudra également toujours penser à supprimer, après passage de la macro de correction, toutes les zones substantives indiquant la provenance « BnF » de la notice initiale : 001, 003, 801 (à remplacer par une nouvelle zone 801 0). Faute de quoi, la notice risque d'être écrasée ultérieurement lors d'un import par lot de notices BnF. Il faudra également modifier la source (**\$\$c**) dans le champ VAL.



On agira de même lorsqu'il s'agit d'une notice Electre à modifier. De plus, on veillera à supprimer la ou les zones 856 inadaptées.

Utilisez toujours Ctrl-F8 (liste déroulante) pour sélectionner les valeurs des sous-champs pour lesquels une liste est disponible, en particulier le **\$\$b**. Voyez les infos étiquette de ce champ.

856 – Adresse électronique et mode d'accès

Ce champ peut être utilisé pour fournir un lien hypertexte cliquable permettant, par exemple, de renvoyer vers une page d'un site Internet ou un fichier (image, mp3,...) disponible sur Internet en liaison avec le CD décrit²⁵.

Le premier indicateur est placé à 4, pour signifier qu'il s'agit d'un accès http.

L'adresse URL est encodée dans une sous-zone **\$\$u**.

Exemple :

856 4 u <http://www.cineart.be/fr/movie/amour-blu-ray.aspx>

Depuis fin mai 2015, ce champ peut également être utilisé pour afficher jusqu'à quatre images par notice bibliographique à l'OPAC. Actuellement ces images doivent obligatoirement être au format jpg. Il suffit d'indiquer, pour chaque image, l'adresse URL complète, accessible par Internet (via le protocole http), du fichier jpg. Cette fonctionnalité est disponible pour les notices de tous les types de ressources.

Créez autant de champs 856 que d'images à afficher, placez le premier indicateur à 4 et encodez l'URL complet dans le sous-champ **\$\$u**.

Ces images sont cliquables : cela ouvre une fenêtre flottante ou un nouvel onglet (selon la configuration du navigateur utilisé) dans laquelle l'image s'affiche dans sa taille originale lorsqu'elle ne dépasse pas la taille de la fenêtre (sinon, il est possible de

²⁵ De nombreuses notices Electre de CD importées contiennent des liens à des fichiers audio au format MP3. Ces liens sont également cliquables et permettent l'audition d'extraits musicaux des CD décrits.

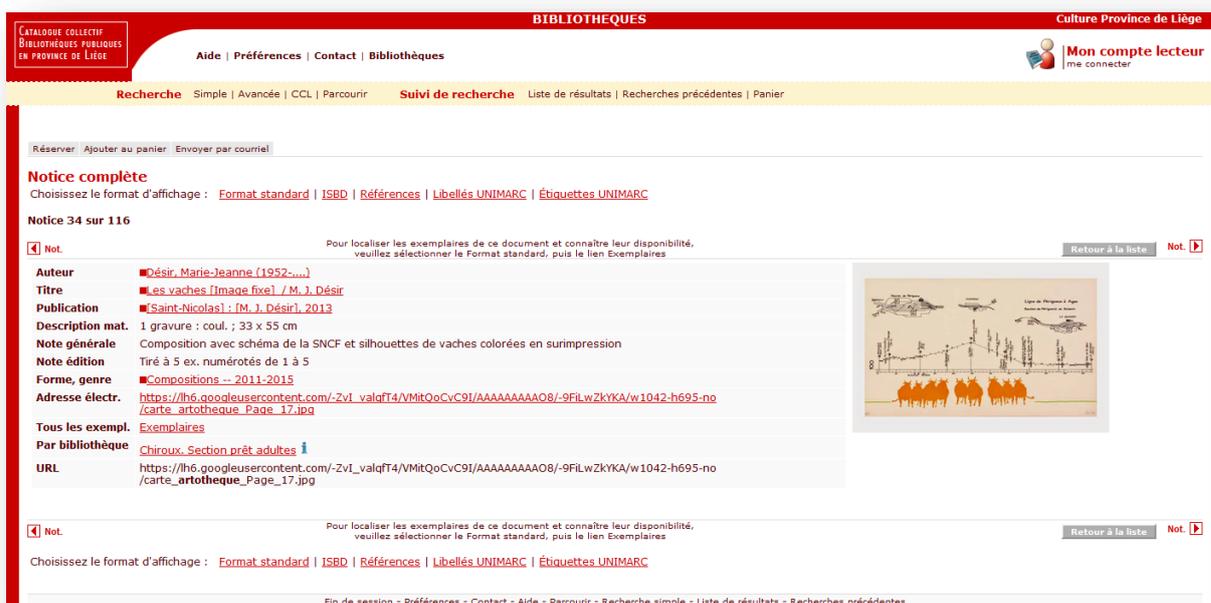
l'agrandir, lorsque le pointeur se transforme en loupe). Ceci vaut également pour les images de couvertures fournies par Electre.

Attention ! Veillez à ne pas contrevenir aux droits sur les images que vous désirez afficher.

Exemple :

[856 4](https://lh6.googleusercontent.com/-ZvI_valqT4/VMitQoCvC9I/AAAAAAAAA08/-9FiLwZkYKA/w1042-h695-no/carte_artotheque_Page_17.jpg) [u](https://lh6.googleusercontent.com/-ZvI_valqT4/VMitQoCvC9I/AAAAAAAAA08/-9FiLwZkYKA/w1042-h695-no/carte_artotheque_Page_17.jpg) https://lh6.googleusercontent.com/-ZvI_valqT4/VMitQoCvC9I/AAAAAAAAA08/-9FiLwZkYKA/w1042-h695-no/carte_artotheque_Page_17.jpg

URL d'une image représentant une œuvre de l'artothèque de la bibliothèque des Chiroux



The screenshot shows a library catalog entry for the work 'Les vaches' by Marie-Jeanne Désir. The page is titled 'BIBLIOTHEQUES' and 'Culture Province de Liège'. It includes a search bar, navigation links, and a detailed record for 'Notice 34 sur 116'. The record lists the author as 'Désir, Marie-Jeanne (1952-...)', the title as 'Les vaches [Image fixe] / M. J. Désir', and the publication as 'Saint-Nicolas : [M. J. Désir], 2013'. The description mentions it is a 1-page engraving, 33 x 55 cm, with a composition featuring a SNCF train schedule and colored cow silhouettes. The URL for the image is provided as https://lh6.googleusercontent.com/-ZvI_valqT4/VMitQoCvC9I/AAAAAAAAA08/-9FiLwZkYKA/w1042-h695-no/carte_artotheque_Page_17.jpg. A thumbnail image of the artwork is also visible on the right side of the record.

Autres champs Aleph spécifiques

ATP, ATC, ATF – Vedettes auteur/titre uniforme a

En l'absence de zones Unimarc adéquates²⁶, ces trois nouveaux champs spécifiques sont le pendant dans les vedettes de type « responsabilités auteurs » des vedettes matières auteur/titre de la zone 604 qui, elle, ne peut s'appliquer aux mentions de responsabilité. Ils sont facultatifs et répétables.

Ils sont utiles, lorsqu'il s'agit de clarifier la relation entre un auteur et un titre uniforme ou titre conventionnel d'une œuvre dont il assume une responsabilité principale. Ce sera le plus souvent (mais pas nécessairement exclusivement) le cas pour les compositeurs et œuvres de musique classique, musiques de films, *etc.*

Ces champs ne sont pas utilisés pour les titres uniformes anonymes (utilisez la [zone 500](#) pour ces titres), ni pour les interprètes ou intervenants.

Comme la zone 604, ces champs sont soumis aux autorités auteurs/titres (utilisez la combinaison de touches Ctrl-F3 pour interroger les autorités).

Ils sont également indexés. Par conséquent, il est indispensable d'introduire les chevrons pour le rejet des articles initiaux (définis, indéfinis et partitifs) dans les titres.

Les structures de ces champs sont similaires à celle de la zone 604 des notices bibliographiques et surtout à celle de la zone 240 des notices d'autorité, exception faite des sous-zones **\$\$x**, **\$\$y** et **\$\$z** qui ne peuvent être utilisées dans ces champs ATP, ATC et ATF. Ils varient dans la signification des indicateurs (identiques à ceux des zones 7X0 correspondantes) et dans la partie « auteur » du champ, la partie « titre » étant identique pour tous.

Voici la structure de chacun de ces champs.

ATP – Vedette auteur personne physique/titre uniforme a

Indicateurs

1^{er} indicateur : non défini

2^e indicateur : forme du nom

0 = nom entré au prénom ou au nom dans l'ordre direct.

1 = nom entré au nom de famille (nom patronymique, *etc.*)

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Élément d'entrée du nom de la personne.

\$\$b - Partie du nom autre que l'élément d'entrée (F,R)

Élément rejeté du nom de la personne.

\$\$c - Qualificatif autre que les dates (F,R)

Qualificatif autre que les dates pour la personne : titres, profession, *etc.*

\$\$d - Numérotation (F,R)

Qualificatif numérique et mentions associées pour la personne. Chiffres romains pour les papes, souverains, *etc.*

\$\$f - Dates (F,NR)

Dates biographiques de la personne et mentions associées.

²⁶ Selon le Manuel Unimarc, c'est l'appariement des différentes zones 7XX avec les zones 500 adéquates qui devrait faire office d'accès auteur/titre.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

ATC - Vedette auteur collectivité/titre uniforme a

Indicateurs

1^{er} indicateur : congrès

0 = collectivité

1 = congrès

2^e indicateur : forme du nom

0 = inversion de l'ordre des mots de la vedette

1 = le premier élément est un nom de lieu

2 = pas d'inversion dans l'ordre des mots

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Élément d'entrée du nom de la collectivité ou du congrès.

\$\$b - Subdivision (F,R)

Subdivision de la collectivité ou collectivité elle-même lorsqu'elle est cataloguée au nom de lieu (pour les collectivités territoriales).

\$\$c - Élément ajouté au nom ou qualificatif (F,R)

Tout élément ajouté au nom autre que le numéro, le lieu et la date d'un congrès.

\$\$d - Numérotation (F,R)

Numéro de congrès et/ou de session.

\$\$e - Lieu du congrès (F,NR)

Lieu du congrès, lorsqu'il est nécessaire de le mentionner dans la vedette.

\$\$f - Date du congrès (F,NR)

Date du congrès-lorsqu'elle est nécessaire dans la vedette.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

ATF - Vedette auteur famille/titre uniforme a

Indicateurs

1^{er} indicateur : non défini

2^e indicateur : non défini

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Nom de la famille.

\$\$f - Dates (F,NR)

Dates de la famille quand elles sont nécessaires pour la vedette.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

Exemples :

ATP 1 a Mozart
b Wolfgang Amadeus
f 1756-1791
t Così fan tutte
s KV 588

ATP 1 a Beethoven
b Ludwig van
f 1770-1827
t Sonates
r Piano
s Op. 10, no 3
u Ré majeur

ATP 1 a Nouriev
b Rudolf Gametovitch
f 1938-1993
t <<Le >>lac des cygnes

ATF __ a Grimm
t Hänsel und Gretel

COT – Indice de classement de la Médiathèque des Chiroux

Ce champ spécifique contient l'indice de classement du CD dans les collections de la Médiathèque des Chiroux. Le sous-champ **\$\$a** contient l'indice de classement ; le sous-champ **\$\$b** contient le code de la rubrique.

Ne supprimez pas ce champ lorsque vous modifiez une notice existante. Par contre, lorsque vous dupliquez une notice, supprimez-le dans la nouvelle notice.

SNxxx – Champs des sous-notices

Les nouveaux champs spécifiques SNxxx, où xxx correspond à une étiquette de zone Unimarc ou 000, servent à la rédaction (et à l'import par lots) de sous-notices analytiques, voire de sous-sous-notices analytiques (ou sous-notices analytiques de second niveau), lorsqu'on souhaite procéder à des dépouillements très complets, impossibles à réaliser au moyen des sous-zones des zones Unimarc [423](#) ou [464](#), pourtant déjà très complètes.

Il s'agira le plus souvent de pouvoir y faire figurer des notes ou autres informations de diverses natures spécifiques à chacun des titres dépouillés (par exemple : lieux et dates d'enregistrement, dates de production, longues listes d'interprètes variant d'un titre à l'autre, mentions de rééditions ou d'éditions sur d'autres supports, liens à d'autres notices du catalogue, etc.).

Ces champs sont également présents dans les notices BnF contenant des sous-notices analytiques importées par lots : voyez l'[encadré](#) les concernant sous le paragraphe relatif à la [zone 464](#).

Chaque sous-notice comporte plusieurs champs SNxxx à encoder dans l'ordre où ils devront apparaître dans les résultats de recherche. De même, chaque sous-notice sera encodée à la position qu'elle devra occuper à l'affichage des résultats, les sous-sous-notices suivant directement la sous-notice dont elles dépendent et dans leur ordre numérique.

Chaque sous-notice doit comporter au minimum un champ SN000 et un champ SN200, mais devrait logiquement en contenir au moins un autre pour que la présence de cette sous-notice se justifie.

À l'exception du sous-champ **\$\$\$9** qui doit être présent dans chaque champ SNxxx, la structure de ces champs est identique à la structure des zones Unimarc auxquelles ils correspondent, sans les deux indicateurs. Par exemple, le champ SN200 a la même structure que la zone Unimarc 200. Ces champs sont également indexés de la même manière que leurs zones Unimarc équivalentes.

Notez que les caractères xxx doivent être exclusivement numériques et correspondre à une zone Unimarc existante (à l'exception de SN000). Donc, pas de SN298, SNFMT, SNLDR ou SNATP, par exemple. Par contre, l'utilisation de SN423 ou SN464 est parfaitement possible et recommandée, par exemple lorsqu'on peut se dispenser de sous-sous-notices.

Le **sous-champ \$\$\$9** doit être le premier sous-champ de chaque champ SNxxx. Il contient la numérotation de la sous-notice qui permet d'établir le lien entre les différents champs de la sous-notice. Ce sous-champ de longueur fixe (7 caractères) présente la même structure que la sous-zone **\$\$\$9** utilisée dans les sous-notices analytiques de la BnF :

Caractère 1 : toujours la lettre minuscule **a** ;

Caractères 2 à 4 : premier niveau de numérotation aligné à droite et complété par des zéros à gauche ;

Caractères 5 à 7 : second niveau de numérotation aligné à droite et complété par des zéros à gauche.

Le premier niveau de numérotation ne peut jamais être inférieur à 001.

Le second niveau de numérotation peut être égal à 000 (pour une sous-notice) ou supérieur à 000 (pour une sous-sous-notice analytique ou sous-notice analytique de second niveau).

Une même notice peut parfaitement faire cohabiter des sous-notices à un seul niveau et des sous-notices à deux niveaux. Par contre, il ne peut y avoir de sous-notices de second niveau sans la sous-notice de premier niveau dont elle dépend.

SN000 : le premier champ de chaque sous-notice est le champ SN000 qui contient la numérotation de la sous-notice sur un ou deux niveaux, d'abord dans le sous-champ **\$\$9** tel que décrit ci-dessus, ensuite dans un sous-champ **\$\$a** où elle est transcrite sous forme « compactée », sans les zéros de remplissage et, dans le cas des sous-sous-notices, avec un point entre le premier et le second niveau de numérotation ; cette numérotation en **\$\$a** est précédée de la mention « SOUS-NOTICE » et d'un espace. Pour la lisibilité de la présentation, il est recommandé d'indiquer cette mention en lettres majuscules pour les sous-notices et en lettres minuscules (à l'exception de la première lettre) pour les sous-sous-notices.

Exemples :

SN0 00 **9** a001000
a SOUS-NOTICE 1

Numérotation de la première sous-notice analytique.

SN0 00 **9** a003012
a Sous-notice 3.12

Numérotation de la douzième sous-sous-notice liée à la troisième sous-notice analytique. Cela implique que la notice « mère » contient au moins trois sous-notice avant cette sous-sous-notice.

Exemple :

200 1 **a** Technicolor
b Enregistrement sonore
f Giovanni Maier, guit. b
g ...

...

215 **a** 2 disques compacts (1 h 06 min 08 s, 57 min 43 s)

c ...
700 1 **a** Maier
b Giovanni
f 1965-....
4 545
4 tgu

...

SN0 00 **9** a001000
a SOUS-NOTICE 1

SN2 00 **9** a001000
a Featuring Marc Ribot
f Giovanni Maier, guit. b
g Marc Ribot, guit. électr.
g ...

SN3 05 **9** a001000
a Enregistrement : (Italie) Cavalicco, Artesuono recording studio, 20070613

SN3 23 **9** a001000
a Interprété aussi par Giorgio Pacorig, p électr. ; Alfonso Santimore, claviers, p électr., guit. ; Zeno de Rossi, batt.

SN4 64 **9** a001000
t <<1 : >>Segovia (5 min 30 s)

SN4 64 **9** a001000
t <<2 : El >>matador (5 min 09 s)

...

SN6 20 g a001000
a it
d Cavalicco
e Artesuono recording studio
f 20070613

SN7 02 g a001000
a Ribot
b Marc
f 1954-....
4 545
4 tgu

...

SN0 00 g a002000
a SOUS-NOTICE 2

SN2 00 g a002000
a <<A >>turtle soup
f ...

Dans cet exemple, l'enregistrement est constitué de 2 CD, chacun faisant l'objet d'une sous-notice à l'intérieur de laquelle chaque titre est dépouillé et numéroté dans des champs SN464. Dans ce cas-ci, le niveau de détail à fournir ne nécessite pas de créer des sous-sous-notices.

VAL – Validation de notice a

Ce champ est obligatoire.

Ce champ spécifique contient les informations relatives à la saisie de la notice pour en permettre le suivi.

Se référer aux listes déroulantes (Ctrl-F8) pour certains sous-champs (voir les infos étiquette de ce champ).

Exemples :

VAL ___ a JOLICOEURP
b Chiroux
c Catalogueur
d 20150120
e Notice temporaire

VAL ___ a JOLICOEURP
b Chiroux
c Import BNF
d 20150224
e Notice définitive

VML – Vedette matière locale

Ce champ spécifique est utilisé pour les indexations matières s'appuyant sur des listes contrôlées de vedettes matières et ne pouvant pas être saisies dans les zones 60X.

Pour la saisie des données, il est recommandé de commencer par remplir les indicateurs selon le type de vedette désiré, puis d'appuyer sur CTRL-F pour développer les codes de sous-champs : seuls les codes de sous-champs correspondant au type de vedette à encoder s'afficheront.

Le sous-champ **\$\$2** « Code du système d'indexation » doit toujours être rempli, quelque soit le type de vedette à encoder.

Utilisez les vedettes matières **fiction** lorsque vous souhaitez indexer les CD de fiction. Ces vedettes, contrôlées par les autorités, doivent être conformes à la liste RAMEAU.

Pour ce type de VML :

- ✓ l'indicateur 1 doit obligatoirement être rempli : sa valeur dépend du type de matière à introduire (voyez la liste des codes permis dans les infos étiquette de ce champ) ;
- ✓ l'indicateur 2 doit rester vide ;
- ✓ Le sous-champ **\$\$2** doit contenir le code **mafr** à récupérer par CTRL-F8 dans la liste déroulante du sous-champ.

Utilisez les vedettes matières **documentaires** lorsque vous souhaitez indexer les CD documentaires. Ces vedettes, contrôlées par les autorités, doivent être conformes à la liste RAMEAU.

Pour ce type de VML :

- ✓ l'indicateur 1 doit obligatoirement être rempli : sa valeur dépend du type de matière à introduire (voyez la liste des codes permis dans les infos étiquette de ce champ) ;
- ✓ l'indicateur 2 doit toujours contenir le code **0** ;
- ✓ Le sous-champ **\$\$2** doit contenir le code **madr** à récupérer par CTRL-F8 dans la liste déroulante du sous-champ.

Pour des informations complémentaires voyez les infos étiquette de ce champ.

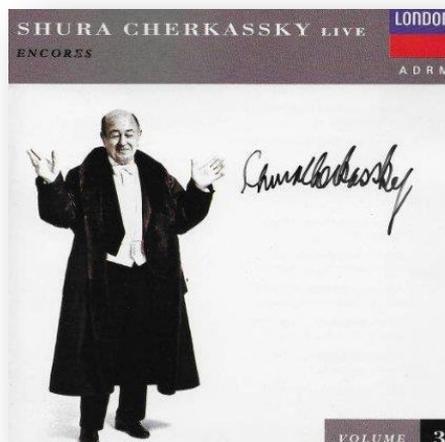
Exemples complets

Musique classique instrumentale, concertante et orchestrale

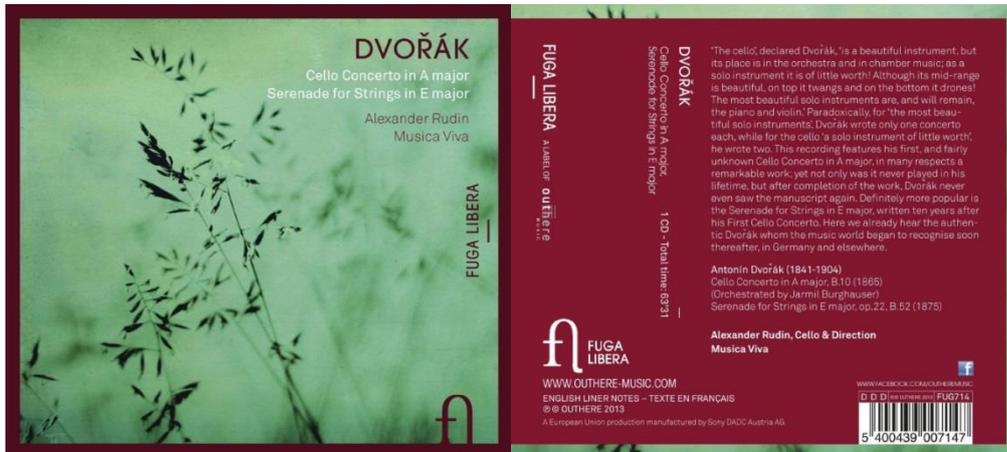


FMT CD
LDR -----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF436352870000002
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb436352876
020 \$\$aFR\$\$b71403793
07101 \$\$bRondeau Production\$\$aROP6078\$\$cboîte
073 0 \$\$a4037408060783
100 \$\$a20130717d2013----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx
102 \$\$aDE
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
127 \$\$a011654
2001 \$\$aEnglish romantics and transcriptions\$\$bEnregistrement sonore\$\$edie Orgel der Kathedral zu Ely\$\$fFelix Mendelssohn Bartholdy, William Lloyd Webber, Percy Whitlock... [et al.], comp.\$\$gTobias Frank, org.
210 \$\$aLeipzig (Allemagne)\$\$cRondeau Production\$\$a[France]\$\$c[distrib. Abeille musique]\$\$dP 2013
215 \$\$a1 disque compact (1 h 16 min 54 s)\$\$e1 brochure
305 \$\$aEnregistrement : (Grande-Bretagne) Cambridge, Ely cathedral, 20130210 - 20130212
306 \$\$aProd. : Rondeau Production, P 2013
464 1 \$\$tOverture to Shakespeare's "A midsummer night's dream" (14 min 11 s)\$\$fFelix Mendelssohn Bartholdy, comp.
464 1 \$\$tDedication march (6 min 29 s)\$\$fWilliam Llyod Webber, comp.
464 1 \$\$tFour extemporisations (20 min 25 s)\$\$fPercy Whitlock, comp.
464 1 \$\$tAndante No. 2 in A major (8 min 31 s)\$\$fHenry Smart, comp.
464 1 \$\$tRhapsody No. 3C sharp Minor, op. 17 (8 min 38 s)\$\$fHerbert Howells, comp.
464 1 \$\$tConcert fantasia, op. 91 (9 min 27 s)\$\$fEdwin Henry Lemare, comp.
464 1 \$\$tHansel und Gretel\$\$iOverture (9 min 09 s)\$\$fEngelbert Humperdinck, comp.
62031 \$\$agb\$\$dCambridge\$\$eKathedrale zu Ely\$\$f20130210\$\$f20130212
702 1 \$\$aFrank\$\$bTobias\$\$4545\$\$4kor
702 1 \$\$aLloyd Webber\$\$bWilliam S.\$\$f1914-1982\$\$4230
702 1 \$\$aMendelssohn Bartholdy\$\$bFelix\$\$f1809-1847\$\$4230
702 1 \$\$aWhitlock\$\$bPercy\$\$f1903-1946\$\$4230
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20130717\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF436352870000002\$\$2intermrc

FMT CD
LDR ----cjm0-2201333---450-
001 001962063
005 20160406173230.0
0334 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38248529p
07101 \$\$bDecca\$\$a4336512\$\$cboîte
073 0 \$\$a0028943365123
100 \$\$a19931117d1993-----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx
102 \$\$aXX
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx-----zd\$\$bbex
2001 \$\$aShura Cherkassky live\$\$hVolume
 3\$\$iEncores\$\$bEnregistrement
 sonore\$\$fPaderewski, Tchaikovsky, Chopin... [et
 al.], comp.\$\$gShura Cherkassky, p
210 \$\$a[London]\$\$c[Decca record
 company]\$\$a[Antony]\$\$c[distrib. Polygram.
 Division Barclay]\$\$d[1993 (P)]
215 \$\$a1 disque compact (1 h 03 min 12 s)\$\$e1
 brochure (17 p.) ; 12 cm
300 \$\$aEnregistrements publics
300 \$\$aLondon : prod. Decca record company, P 1993
303 \$\$aNotice / Morrison, Bryce
464 1 \$\$t<<1 : >>Menuet célèbre, op 14 n °1 (4 min 01 s)\$\$fPaderewski, comp.
464 1 \$\$t<<2 : >>None but the lonely heart (3 min 17 s)\$\$fTchaikowski, comp.
464 1 \$\$t<<3 : >>Waltz in E minor, op posth (2 min 59 s)\$\$fChopin, comp.
464 1 \$\$t<<4 : >>Polka de VR (3 min 58 s)\$\$fRachmaninov, comp.
464 1 \$\$t<<5 : >>age of gold\$\$iPolka (2 min 22 s)\$\$fShostakovich, comp.
464 1 \$\$t<<6 : >>Etude in C sharp minor, op 2 n °1 (3 min 23 s)\$\$fSkriabin, comp.
464 1 \$\$t<<7 : >>Islamey\$\$ooriental fantasy (8 min 34 s)\$\$fBalakirev, comp.
464 1 \$\$t<<8 : >>Prélude pathétique (2 min 44 s)\$\$fShura Cherkassky, comp.
464 1 \$\$t<<9 : >>rustle of spring (2 min 26 s)\$\$fSinding, comp.
464 1 \$\$t<<10 : >>Tango, op 165 n °2 (3 min 06 s)\$\$fAlbéniz, comp.
464 1 \$\$t<<11 : >>Sonata in A major, K 331\$\$iRondo alla turca (3 min 06 s)\$\$fMozart, comp.
464 1 \$\$t<<12 : >>Arabesque N °1 (3 min 59 s)\$\$fDebussy, comp.
464 1 \$\$t<<13 : >>Christmas tree (2 min 37 s)\$\$fRebikov, comp.
464 1 \$\$t<<14 : >>Élégie op 3 n °1 (6 min 01 s)\$\$fRachmaninov, comp.
464 1 \$\$t<<15 : >>Liebeswalzer in A flat, op 57 n °5 (4 min 52 s)\$\$fMoszkowski, comp.
464 1 \$\$t<<16 : >>Romance in D flat, op 24 n °9 (4 min 36 s)\$\$fSibelius, comp.
50010 \$\$aMenuet célèbre\$\$sOp. 14, no 1
50010 \$\$aNet, tol'ko tot, kto znal\$\$sČS 216\$\$wArr.
50010 \$\$aValses\$\$rPiano\$\$sCT 222
50010 \$\$aPolka de W. R.
50010 \$\$aZolotoj vek\$\$sOp. 22a\$\$nSuite\$\$wExtrait ; arr.
50010 \$\$aÉtudes\$\$rPiano\$\$sOp. 2, no 1
50010 \$\$aIslamej
50010 \$\$aFrühlingsrauschen\$\$sOp. 32, no 5
50010 \$\$aTangos\$\$rPiano\$\$sOp.165, no 2\$\$wArr.
50010 \$\$aSonates\$\$rPiano\$\$sKV 300i\$\$iAlla turca
50010 \$\$aArabesque\$\$sNo 1\$\$sFL 74, no 1
50010 \$\$aYolka\$\$wExtrait
50010 \$\$aÉlégies\$\$rPiano\$\$sOp. 3, no 1
50010 \$\$aLiebeswalzer\$\$sOp. 57, no 5
50010 \$\$aRomances\$\$rPiano\$\$sOp. 24, no 9
702 1 \$\$aCherkassky\$\$bShura\$\$f1909-1995\$\$4545\$\$4kpf
702 1 \$\$aPaderewski\$\$bIgnacy Jan\$\$f1860-1941\$\$4230
702 1 \$\$aČajkovskij\$\$bPetr Ilič\$\$f1840-1893\$\$4230
702 1 \$\$aChopin\$\$bFrédéric\$\$f1810-1849\$\$4230
702 1 \$\$aRahmaninov\$\$bSergej Vasil'evič\$\$f1873-1943\$\$4230
702 1 \$\$aŠostakovič\$\$bDmitrij Dmitrievič\$\$f1906-1975\$\$4230
702 1 \$\$aSkrābin\$\$bAleksandr Nikolaevič\$\$f1872-1915\$\$4230

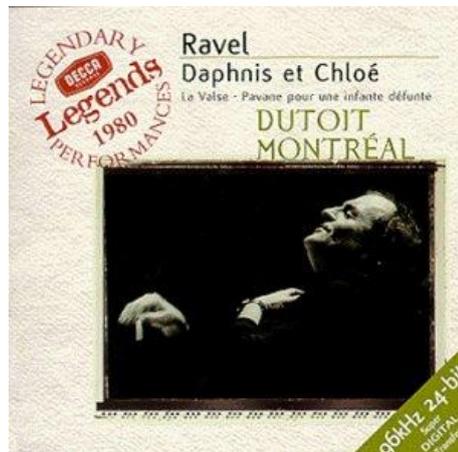


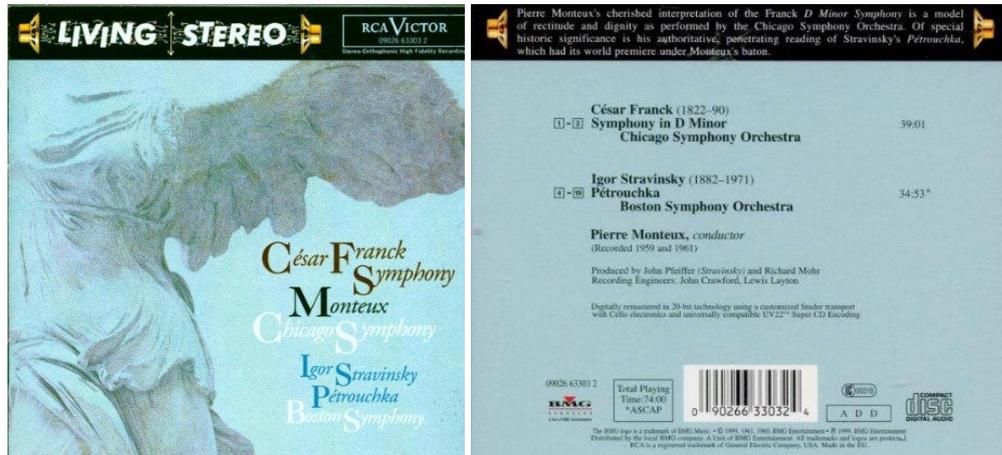
702 1	\$\$aBalakirev\$\$bMilij Alekseevič\$\$f1837-1910\$\$4230
702 1	\$\$aCherkassky\$\$bShura\$\$f1909-1995\$\$4230
702 1	\$\$aSinding\$\$bChristian\$\$f1856-1941\$\$4230
702 1	\$\$aAlbéniz\$\$bIsaac\$\$f1860-1909\$\$4230
702 1	\$\$aGodowsky\$\$bLeopold\$\$f1870-1938\$\$4030
702 1	\$\$aMozart\$\$bWolfgang Amadeus\$\$f1756-1791\$\$4230
702 1	\$\$aDebussy\$\$bClaude\$\$f1862-1918\$\$4230
702 1	\$\$aRebikov\$\$bVladimir Ivanovič\$\$f1866-1920\$\$4230
702 1	\$\$aRahmaninov\$\$bSergej Vasil'evič\$\$f1873-1943\$\$4230
702 1	\$\$aMoszkowski\$\$bMoritz\$\$f1854-1925\$\$4230
702 1	\$\$aSibelius\$\$bJean\$\$f1865-1957\$\$4230
801 2	\$\$aBE\$\$bChiroux\$\$gAFNOR\$\$2unimfr
801 0	\$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c19931117\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF3824852900000X\$\$2intermrc



- FMT** CD
LDR ----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF43641688000007
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43641688w
020 \$\$aFR\$\$b71408213
07101 \$\$bFuga libera\$\$aFUG714\$\$calbum
073 0 \$\$a5400439007147
100 \$\$a20130726d2013----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx
102 \$\$aBE
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
127 \$\$a010331
2001 \$\$aCello concerto in A major, B 10\$\$bEnregistrement sonore\$\$aSerenade for strings in E major\$\$fDvořák,
 comp.\$\$gMusica viva, orch.\$\$gAlexander Rudin, vlc, dir.
210 \$\$a[Belgique]\$\$cOuthere\$\$a[France]\$\$c[distrib. Harmonia mundi distribution]\$\$dP 2013
215 \$\$a1 disque compact (1 h 03 min 31 s)\$\$cDDD\$\$e1 brochure
305 \$\$aEnregistrement : 20120614 - 20120618
306 \$\$aProd. : Outhere, P 2013
423 0 \$\$tSerenade for strings in E major
50010 \$\$aSérénades\$\$rOrchestre à cordes\$\$sB 52
50011 \$\$aConcertos\$\$rVioloncelle, piano\$\$sNo 2\$\$sB 10\$\$uLa majeur
62031 \$\$f20120614\$\$f20120618
700 1 \$\$aDvořák\$\$bAntonín\$\$f1841-1904\$\$4230
702 1 \$\$aRudin\$\$bAleksandr\$\$f1960-....\$\$4250\$\$4545\$\$4svc
71202 \$\$aMusica viva\$\$cMoscou\$\$4545\$\$4oun
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20130726\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF43641688000007\$\$2intermrc

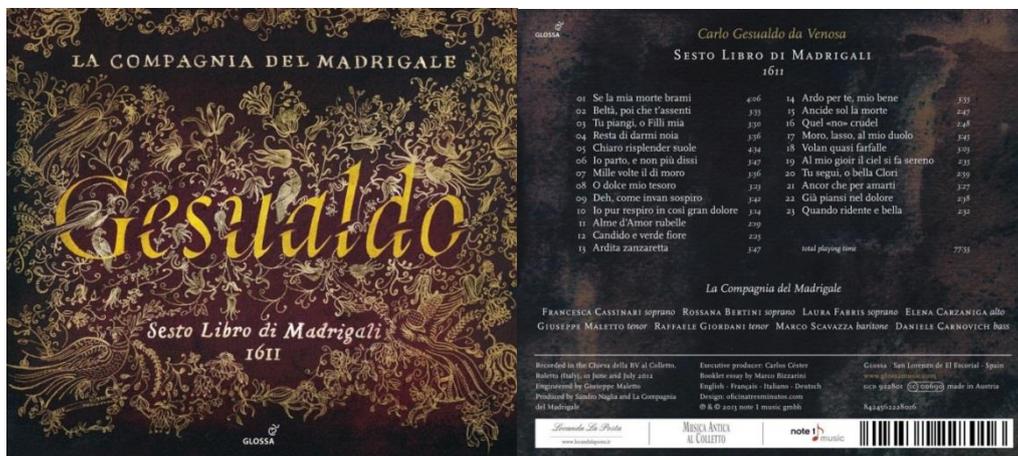
FMT CD
LDR ----cjm0-22-----450-
001 FRBNF384685060000008
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38468506s
07101 \$\$bDecca\$\$a4586052\$\$cboîte
073 0 \$\$a0028945860527
100 \$\$a20000217d1999----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx
102 \$\$aXX
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx||||zd\$\$bbex
127 \$\$a011406
145| \$\$cuucmi
145| \$\$cuuofu
2001 \$\$aDaphnis et Chloé\$\$bEnregistrement sonore\$\$aPavane
 pour une infante défunte\$\$aLa Valse\$\$fMaurice Ravel,
 comp. \$\$gChoeur de l'Orchestre symphonique de Montréal
 \$\$gRené Lacourse, chef de chœur \$\$gOrchestre symphonique de Montréal \$\$gCharles Dutoit, dir.
210 \$\$a[London]\$\$c[Decca record company]\$\$a[Antony]\$\$c[distrib. Universal Division Barclay]\$\$d[1999 (DL)]
215 \$\$a1 disque compact (1 h 14 min 06 s)\$\$e2 brochures ([17], [19] p.) : ill. ; 12 cm
2251 \$\$aLegends\$\$elegendary performances\$\$i1980
300 \$\$aLondon : prod. Decca record company
303 \$\$aNotices / Minshull, Ray ; Wright, Simon
305 \$\$aEnregistrement : Montréal, St. Eustache, 19800800
423 0 \$\$t<<La >>valse\$\$fMaurice Ravel, comp.
423 0 \$\$tPavane pour une infante défunte\$\$fMaurice Ravel, comp.
50010 \$\$aDaphnis et Chloé\$\$sO 57\$\$nBallet
62031 \$\$aca\$\$dMontréal\$\$eSt. Eustache\$\$f19800800
700 1 \$\$aRavel\$\$bMaurice\$\$f1875-1937\$\$d230
702 1 \$\$aDutoit\$\$bCharles\$\$f1936-.... \$\$d250
702 1 \$\$aLacourse\$\$bRené\$\$d195
71202 \$\$aDecca record company\$\$d630
71202 \$\$aDecca record company\$\$d650
71202 \$\$aOrchestre symphonique de Montréal\$\$d4545\$\$d4oun
71202 \$\$aOrchestre symphonique de Montréal\$\$bChoeur\$\$d4721\$\$d4cni
71202 \$\$aUniversal Division Barclay\$\$d4310
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20000217\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF384685060000008\$\$i2intermrc



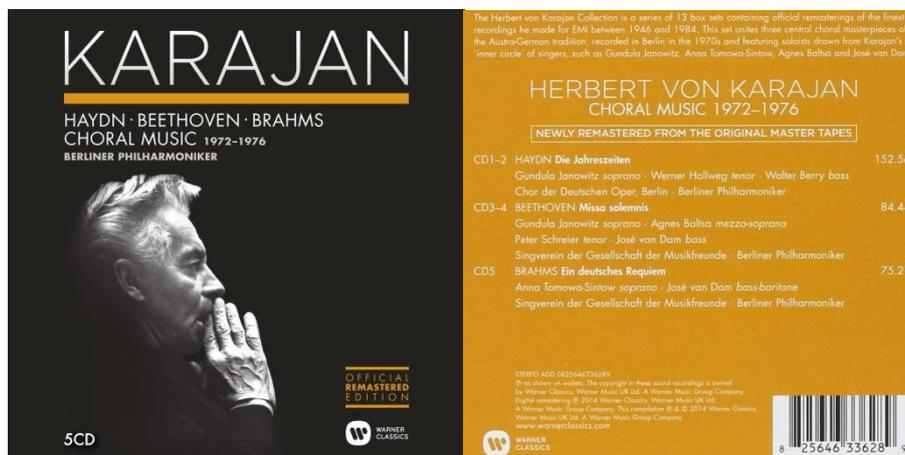


FMT CD
LDR ----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF384363970000001
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb384363978
07101 \$\$bRCA Victor-Living Stereo\$\$a6633032\$\$cboîte
073 0 \$\$a0090266330324
100 \$\$a19990716d1999----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx
102 \$\$aXX
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx||||zd\$\$bbex
127 \$\$a011354
2001 \$\$aSymphony in D minor\$\$bEnregistrement sonore\$\$fCésar Franck, comp.\$\$gChicago symphony orchestra
 \$\$gPierre Monteux, dir.\$\$cPétrouchka\$\$fIgor Stravinsky, comp.\$\$gBoston symphony orchestra \$\$gPierre
 Monteux, dir.
210 \$\$a[London]\$\$c[BMG Music International (Europe)]\$\$a[Neuilly]\$\$c[distrib. BMG France]\$\$d[1999 (P)]
215 \$\$a1 disque compact (1 h 13 min 54 s)\$\$cADD\$\$e1 brochure
300 \$\$aNew York, NY : prod. BMG Entertainment, P 1999
423 0 \$\$tPétrouchka
700 1 \$\$aFranck\$\$bCésar\$\$f1822-1890\$\$4230
701 1 \$\$aStravinsky\$\$bIgor\$\$f1882-1971\$\$4230
702 1 \$\$aMonteux\$\$bPierre\$\$f1875-1964\$\$4250
71202 \$\$aBMG entertainment\$\$4630
71202 \$\$aBMG France\$\$4310
71202 \$\$aBMG Music International (Europe)\$\$4650
71202 \$\$aBoston symphony orchestra\$\$4545\$\$4oun
71202 \$\$aChicago symphony orchestra\$\$4545\$\$4oun
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c19990716\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF384363970000001\$\$2intermrc

Musique classique vocale



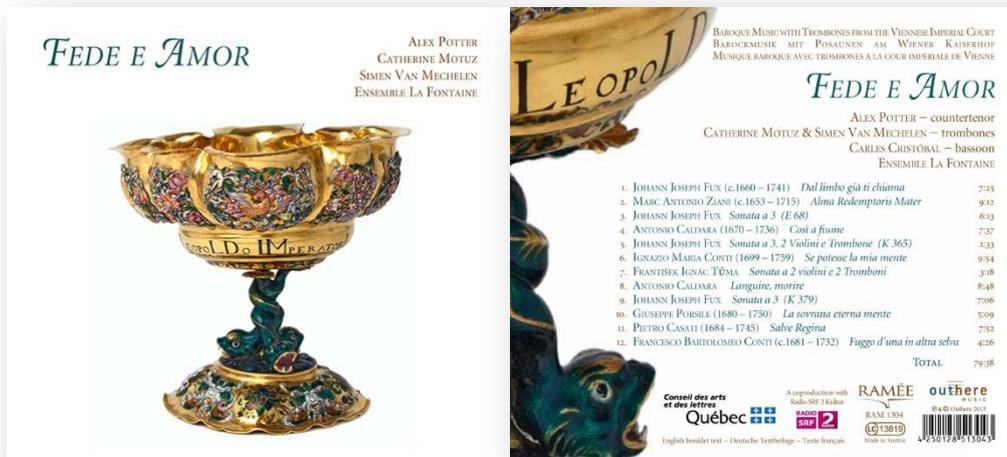
- FMT** CD
LDR ----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF436422240000002
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43642224s
020 \$\$aFR\$\$b71403815
07101 \$\$bGlossa\$\$aGCD 922801\$\$calbum
073 0 \$\$a8424562228016
100 \$\$a20130729d2013----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$aita
102 \$\$aES
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
2001 \$\$aSesto libro di madrigali, 1611\$\$bEnregistrement sonore\$\$fGesualdo, comp.\$\$gla Compagnia del madrigale, ens. voc.
210 \$\$aSan Lorenzo de El Escorial, Espagne\$\$cGlossa music\$\$a[Arles, Bouches-du Rhône]\$\$c[distrib. Harmonia mundi distribution]\$\$dP 2013
215 \$\$a1 disque compact (1 h 17 min 55 s)\$\$cDDD\$\$e1 brochure
305 \$\$aEnregistrement : Roletto, Chiesa della BV al Colletto, 20120700
306 \$\$aProd. : Note 1 music gmbh, P 2013
50011 \$\$aMadrigaux\$\$sLivre 6
62031 \$\$ait\$\$dRoletto\$\$eChiesa della BV al Colletto\$\$f20120700
700 1 \$\$aGesualdo\$\$bCarlo\$\$f1560?-1613\$\$4230
71202 \$\$a<<La >>Compagnia del madrigale\$\$4721\$\$4cve
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20130729\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF436422240000002\$\$2intermrc



- FMT** CD
LDR -----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF438546130000009
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb438546138
07101 \$\$bWarner classics\$\$a0825646336289\$\$ccoffret
073 0 \$\$a825646336289
100 \$\$a20140703d2014---u--y0frey50-----ba
1010 \$\$amul
102 \$\$aXX
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
2001 \$\$aChoral music\$\$bEnregistrement sonore\$\$e1972-1976\$\$fHaydn, Beethoven, Brahms, comp.\$\$gBerliner Philharmoniker, orch.\$\$gKarajan, dir.
205 \$\$aOfficial remastered ed.
210 \$\$a[Europe]\$\$cWarner music\$\$a[France]\$\$c[distrib. Warner music France]\$\$dP 2014
215 \$\$a5 disques compacts\$\$e1 brochure
2251 \$\$a<<The >>Herbert von Karajan collection
305 \$\$aEnregistrement : 19720000 - 19760000
306 \$\$aProd. : Warner classics : Warner music, P 2014
461 0 \$\$t<<The >>Herbert von Karajan collection
464 1 \$\$t<<Die >>Jahreszeiten\$\$fJoseph Haydn, comp.
464 1 \$\$tMissa solennis, op. 123\$\$fLudwig van Beethoven, comp.
464 1 \$\$t<<Ein >>deutsches Requiem, op. 45\$\$fJohannes Brahms, comp.
62031 \$\$f19720000\$\$f19760000
700 1 \$\$aKarajan\$\$bHerbert von\$\$f1908-1989\$\$4250
702 1 \$\$aBeethoven\$\$bLudwig van\$\$f1770-1827\$\$4230
702 1 \$\$aBrahms\$\$bJohannes\$\$f1833-1897\$\$4230
702 1 \$\$aHaydn\$\$bJoseph\$\$f1732-1809\$\$4230
71202 \$\$aBerliner Philharmoniker\$\$4545\$\$4oun
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20140703\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF438546130000009\$\$2intermrc



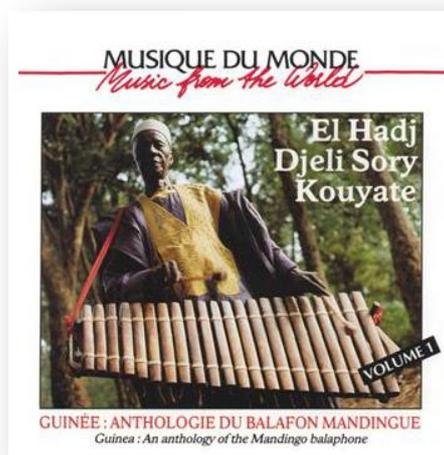
- FMT** CD
LDR -----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF436422990000003
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43642299p
020 \$\$aFR\$\$b71403842
07101 \$\$bGlossa\$\$aGCD 922606\$\$calbum
073 0 \$\$a8424562226067
100 \$\$a20130729d2013----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$aita
102 \$\$aES
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
2001 \$\$a<<I >>viaggi di Faustina\$\$bEnregistrement sonore\$\$fNicola Porpora, Leonardo Vinci, Francesco Mancini...
 [et al.], comp. \$\$gRoberta Invernizzi, S\$\$gi Turchini, ens. instr. \$\$gAntonio Florio, dir.
210 \$\$aSan Lorenzo de El Escorial (Espagne)\$\$cGlossa music\$\$a[Arles (Bouches-du-Rhône)]\$\$c[distrib. Harmonia mundi distribution]\$\$dP 2013
215 \$\$a1 disque compact (1 h 06 min 37 s)\$\$cDDD\$\$e1 brochure
305 \$\$aEnregistrement : Naples, Sala del Vasari, chiesa di S. Anna dei Lombardi, 20120531 - 20120202
306 \$\$aProd. : Note 1 music gmbh, P 2013
464 1 \$\$tPorro\$\$iSon prigioniera d'amore (5 min 23 s)\$\$fNicola Porpora, comp.
464 1 \$\$t<<Il >>trionfo di Camilla\$\$iScendi da questo soglio (2 min 54 s)\$\$fLeonardo Vinci, comp.
464 1 \$\$tTraiano\$\$iCanta e di caro usignolo (4 min 59 s)\$\$fFrancesco Mancini, comp.
464 1 \$\$tAgrippina\$\$iSinfonia (2 min 42 s)\$\$fNicola Porpora, comp.
464 1 \$\$tCatone d'Utica\$\$iConfusa, smarrita (3 min 21 s)\$\$fLeonardo Vinci, comp.
464 1 \$\$t<<Il >>trionfo di Camilla\$\$iUn guardo solo ancor (8 min 07 s)\$\$fLeonardo Vinci, comp.
464 1 \$\$tPorro\$\$iRaggio amico di speranza (6 min 21 s)\$\$fNicola Porpora, comp.
464 1 \$\$tTraiano\$\$iSinfonia (5 min 20 s)\$\$fFrancesco Mancini, comp.
464 1 \$\$tPartenope\$\$iTortora che il suo bene (4 min 29 s)\$\$fDomenico Saro, comp.
464 1 \$\$tCantone in Utica\$\$iNon ti minaccio sdegno (3 min 03 s)\$\$fLeonardo Vinci, comp.
464 1 \$\$tCantata "Parto ma con quel core"\$\$iEcco mi parto (3 min 59 s)\$\$fLeonardo Vinci, comp.
464 1 \$\$tConcerto per flauto e archi (6 min 05 s)\$\$fDomenico Sarro, comp.
464 1 \$\$tTraiano\$\$iSpera sì, mio caro bene (3 min 24 s)\$\$fFrancesco Mancini, comp.
464 1 \$\$tRosiclea in Dania\$\$iLascimi un sol momento (6 min 21 s)\$\$fAntonio Maria Bononcini, comp.
62031 \$\$ait\$\$dNaples\$\$eSala del Vasari, chiesa di S. Anna dei Lombardi\$\$f20120531\$\$f20120202
700 1 \$\$aInvernizzi\$\$bRoberta\$\$f1966-....\$\$oISNI0000000121015752\$\$4721\$\$4vs0
702 1 \$\$aVinci\$\$bLeonardo\$\$f1690-1730\$\$oISNI0000000108634495\$\$4230
702 1 \$\$aFlorio\$\$bAntonio\$\$f1956-....\$\$oISNI0000000116691836\$\$4250
702 1 \$\$aMancini\$\$bFrancesco\$\$f1672-1737\$\$oISNI0000000109110909\$\$4230
702 1 \$\$aPorpora\$\$bNicola\$\$f1686-1768\$\$oISNI0000000109045262\$\$4230
71202 \$\$a<<I >>Turchini\$\$4545
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20130729\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF436422990000003\$\$2intermrc



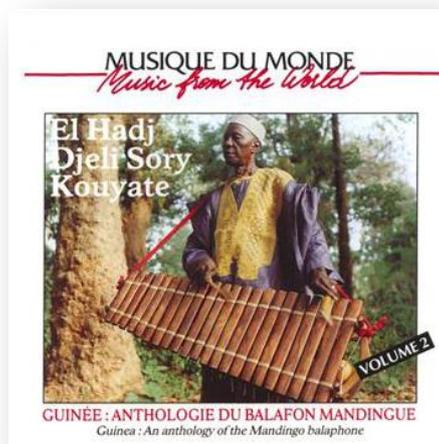
- FMT** CD
LDR ----cjm0-22-----3--450-
001 FRBNF437390390000005
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43739039x
020 \$\$aFR\$\$b71412121
07101 \$\$bRamée\$\$aRAM 1304\$\$calbum
073 0 \$\$a4250128513043
100 \$\$a20140107d2014----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$samul
102 \$\$aBE
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||cd\$\$bbex
2001 \$\$aFede e amor\$\$bEnregistrement sonore\$\$eBaroque music with trombones from the Viennese imperial court\$\$e= Barockmusik mit Posaunen am Wiener Kaiserhof\$\$e= musique baroque avec trombones à la cour impériale de Vienne\$\$fJohann Joseph Fux, Marc Antonio Ziani, Antonio Caldara... [et al.], comp. \$\$gAlex Potter, CT
 Ensemble La Fontaine, ens. instr.
210 \$\$a[Brussels (Belgique)]\$\$cOuthere\$\$a[France]\$\$cHarmonia mundi distribution\$\$d[DL 2014]
215 \$\$a1 disque compact\$\$e1 brochure
306 \$\$aProd. : Outhere, P 2013
464 1 \$\$tDal limbo già ti chiama (7 min 25 s)\$\$fJohann Joseph Fux, comp.
464 1 \$\$tAlma redemptoris mater (9 min 12 s)\$\$fMarc Antonio Ziani, comp.
464 1 \$\$tSonata a 3 E 68 (6 min 13 s)\$\$fJohann Joseph Fux, comp.
464 1 \$\$tCosì a fiume (7 min 37 s)\$\$fAntonio Caldara, comp.
464 1 \$\$tSonata a 3. 2 violoni e trombone K 365 (2 min 33 s)\$\$fJohann Joseph Fux, comp.
464 1 \$\$tSe potesse la mia mente (9 min 54 s)\$\$fIgnazio Maria Conti, comp.
464 1 \$\$tSonata a 2 violoni e 2 tromboni (3 min 18 s)\$\$fFrantišek Igáč Tuma, comp.
464 1 \$\$tLanguire, morire (8 min 48 s)\$\$fAntonio Caldara, comp.
464 1 \$\$tSonata a 3 K 379 (7 min 09 s)\$\$fJohann Joseph Fux, comp.
464 1 \$\$t<<La >>sovraena eterna mente (5 min 09 s)\$\$fGiuseppe Porsile, comp.
464 1 \$\$tSalve Regina (7 min 52 s)\$\$fPietro Casati, comp.
464 1 \$\$tFuggo d'una in altra selva (4 min 26 s)\$\$fFrancesco Bartolomeo Conti, comp.
702 1 \$\$aCaldara\$\$bAntonio\$\$f1671?-1736\$\$4230
702 1 \$\$aFux\$\$bJohann Joseph\$\$f1660-1741\$\$4230
702 1 \$\$aPotter\$\$bAlex\$\$4721\$\$4vct
702 1 \$\$aZiani\$\$bMarc'Antonio\$\$f1653?-1715\$\$4230
71202 \$\$aEnsemble La Fontaine\$\$4545\$\$4oie
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20140107\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF437390390000005\$\$2intermrc

Musique traditionnelle

FMT	CD
LDR	-----cjm0-22-----450-
001	FRBNF385589920000007
0034	\$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb385589928
07101	\$\$bBuda-Doundoumba\$\$a925202\$\$cboîte\$\$dADE 670
073 0	\$\$a3259119734420
100	\$\$a20011026d2000---u--y0frey50-----ba
1010	\$\$azxx\$\$gfre
102	\$\$aFR
106	\$\$az
126	\$\$aaguxhxx zd\$\$bbex
127	\$\$a010748
145 	\$\$buuszz
2001	\$\$aGuinée\$\$bEnregistrement sonore\$\$eanthologie du balafon mandingue\$\$h1\$\$fel Hadj Djeli Sory Kouyaté, Touma Moudou Kouyaté, balafon\$\$gSadio Diallo, buru\$\$gMakan Camara, tunni... [et al.]
210	\$\$a[Paris]\$\$c[Buda musique]\$\$a[S.l.]\$\$c[distrib. Universal]\$\$d[2000 (DL)]
215	\$\$a1 disque compact (1 h 07 min 48 s)\$\$e1 brochure (16 p.) : ill. ; 12 cm
2251	\$\$aCollection Dominique Buscail\$\$dMusic from the world\$\$zeng
2251	\$\$aMusique du monde
300	\$\$aDétail des interprètes
303	\$\$aNotice / Hantute, Arnaud
304	\$\$aMention parallèle de titre ou de responsabilité : Guinea : an anthology of the Mandingo balaphone
305	\$\$aEnregistrement : Conakry, Palais du Peuple, 19911100
464 1	\$\$tKala té mènè kala fè (10 min 03 s)
464 1	\$\$tTokonou lassidan (6 min 58 s)
464 1	\$\$tSidi baba (10 min 06 s)
464 1	\$\$tFama la moya (10 min 01 s)
464 1	\$\$tFasson (6 min 59 s)
464 1	\$\$tMamaya (7 min 17 s)
464 1	\$\$tM'bara nta to ala ma (9 min 52 s)
464 1	\$\$t56 (4 min 02 s)
5031	\$\$aTraditions\$\$mAfrique. Guinée]
5101	\$\$aGuinea\$\$ean anthology of the Mandingo balaphone\$\$zeng
62031	\$\$agn\$\$dConakry\$\$ePalais du Peuple\$\$f19911100
702 1	\$\$aBarry\$\$bSamba Woury\$\$4545
702 1	\$\$aCamara\$\$bAhmadou\$\$4545\$\$4tha
702 1	\$\$aCamara\$\$bMakan\$\$4545\$\$4wzz
702 1	\$\$aDiallo\$\$bSadio\$\$4545\$\$4wzz
702 1	\$\$aKouyaté\$\$bDjéli Sory\$\$f1918-.....\$\$4545\$\$4pxy
702 1	\$\$aKouyaté\$\$bTouma Moudou\$\$4545\$\$4pxy
71202	\$\$aBuda musique\$\$4650
71202	\$\$aUniversal\$\$4310
801 0	\$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20011026\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF385589920000007\$\$2intermrc



FMT	CD
LDR	----cjm0-22-----450-
001	FRBNF385589900000002
0034	\$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38558990k
07101	\$\$bBuda-Doundoumba\$\$a925342\$\$cboîte\$\$dAD 761
073 0	\$\$a3259119735328
100	\$\$a20011026d2000----u--y0frey50-----ba
1010	\$\$azxx\$\$gfre
102	\$\$aFR
106	\$\$az
126	\$\$aaguxhxx zd\$\$bbex
127	\$\$a011029
145 	\$\$buuszz
2001	\$\$aGuinée\$\$bEnregistrement sonore\$\$eanthologie du balafon mandingue\$\$h2\$\$fel Hadj Djeli Sory Kouyaté, Touma Moudou Kouyaté, balafon\$\$gSadio Diallo, buru\$\$gMakan Camara, tunni... [et al.] 210 \$\$a[Paris]\$\$c[Buda musique]\$\$a[S.I.]\$\$c[distrib. Universal]\$\$d[2000 (DL)] 215 \$\$a1 disque compact (1 h 10 min 29 s)\$\$e1 brochure (16 p.) : ill. ; 12 cm 2251 \$\$aCollection Dominique Buscail\$\$dMusic from the world\$\$zeng 2251 \$\$aMusique du monde 300 \$\$aDétail des interprètes 303 \$\$aNotice / Hantute, Arnaud 304 \$\$aMention parallèle de titre ou de responsabilité : Guinea : an anthology of the Mandingo balaphone 305 \$\$aEnregistrement : Conakry, Palais du Peuple, 19911100 464 1 \$\$tA baninde (4 min 14 s) 464 1 \$\$tMone magnin (4 min 19 s) 464 1 \$\$tTemedi kota (5 min 08 s) 464 1 \$\$tI na le bolo (5 min 03 s) 464 1 \$\$tDjandjon (4 min 04 s) 464 1 \$\$tToutou diarra (2 min 20 s) 464 1 \$\$tN'wato sineman do (5 min 02 s) 464 1 \$\$tTamponema (5 min 11 s) 464 1 \$\$tLamban (4 min 05 s) 464 1 \$\$tToubaka (5 min 22 s) 464 1 \$\$tKeme bourema (5 min 27 s) 464 1 \$\$tWoula ka djan (5 min 17 s) 464 1 \$\$tMamaya (5 min 11 s) 464 1 \$\$tDjon ka fili sabouma (3 min 05 s) 464 1 \$\$tMamadou bitiki (4 min 03 s) 5031 \$\$aTraditions\$\$mAfrique. Guinée] 5101 \$\$aGuinea\$\$ean anthology of the Mandingo balaphone\$\$zeng 62031 \$\$agn\$\$dConakry\$\$ePalais du Peuple\$\$f19911100 702 1 \$\$aBarry\$\$bSamba Woury\$\$4545 702 1 \$\$aCamara\$\$bAhmadou\$\$4545\$\$4tha 702 1 \$\$aCamara\$\$bMakan\$\$4545\$\$4wzz 702 1 \$\$aDiallo\$\$bSadio\$\$4545\$\$4wzz 702 1 \$\$aKouyaté\$\$bDjéli Sory\$\$f1918-....\$\$4545\$\$4pxy 702 1 \$\$aKouyaté\$\$bTouma Moudou\$\$4545\$\$4pxy 71202 \$\$aBuda musique\$\$4650 71202 \$\$aUniversal\$\$4310 801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20011026\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF385589900000002\$\$2intermrc



- FMT** CD
LDR ----cjm0-22-----450-
001 FRBNF385589870000007
0034 \$\$uhttp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38558987p
07101 \$\$bBuda-Doundoumba\$\$a925352\$\$cboîte\$\$dADE
 670
073 0 \$\$a3259119735427
100 \$\$a20011026d2000----u--y0frey50-----ba
1010 \$\$azxx\$\$gfre
102 \$\$aFR
106 \$\$az
126 \$\$aaguxhxx|||||zd\$\$bbex
127 \$\$a010538
145] \$\$buusz
2001 \$\$aGuinée\$\$bEnregistrement sonore\$\$eanthologie du
 balafoon mandingue\$\$h3\$\$fel Hadj Djéli Sory Kouyaté,
 Touma Moudou Kouyaté, balafoon\$\$gSadio Diallo,
 buru\$\$gMakan Camara, tunni... [et al.]
210 \$\$a[Paris]\$\$c[Buda musique]\$\$a[S.I.]\$\$c[distrib.
 Universal]\$\$d[2000 (DL)]
215 \$\$a1 disque compact (1 h 05 min 38 s)\$\$e1 brochure (16
 p.) : ill. ; 12 cm
2251 \$\$aCollection Dominique Buscail\$\$dMusic from the world\$\$zeng
2251 \$\$aMusique du monde
300 \$\$aDétail des interprètes
303 \$\$aNotice / Hantute, Arnaud
304 \$\$aMention parallèle de titre ou de responsabilité : Guinea : an anthology of the Mandingo balaphone
305 \$\$aEnregistrement : Conakry, Palais du Peuple, 19911100
464 1 \$\$tBoloba (7 min 33 s)
464 1 \$\$tNana mourou (4 min 16 s)
464 1 \$\$tKouranko baya (4 min 53 s)
464 1 \$\$tHassiminka (4 min 01 s)
464 1 \$\$tMo dole kela ka wa (4 min 58 s)
464 1 \$\$tTinko mori (4 min 04 s)
464 1 \$\$tSakodougou (4 min 05 s)
464 1 \$\$tTagan danguiru (4 min 38 s)
464 1 \$\$tFama denke (5 min 05 s)
464 1 \$\$tBakoutouna (5 min 09 s)
464 1 \$\$tSoundjata (6 min 48 s)
464 1 \$\$tKorogba (7 min 23 s)
464 1 \$\$tKaolaka (4 min 12 s)
5031 \$\$aTraditions\$\$mAfrique. Guinée]\$\$eMandingues
5101 \$\$aGuinea\$\$ean anthology of the Mandingo balaphone\$\$zeng
62031 \$\$agn\$\$dConakry\$\$ePalais du Peuple\$\$f19911100
702 1 \$\$aBarry\$\$bSamba Woury\$\$4545
702 1 \$\$aCamara\$\$bAhmadou\$\$4545
702 1 \$\$aCamara\$\$bMakan\$\$4545\$\$4wzz
702 1 \$\$aDiallo\$\$bSadio\$\$4545\$\$4wzz
702 1 \$\$aKouyaté\$\$bDjéli Sory\$\$f1918-....\$\$4545\$\$4pxy
702 1 \$\$aKouyaté\$\$bTouma Moudou\$\$4545\$\$4pxy
71202 \$\$aBuda musique\$\$4650
71202 \$\$aUniversal\$\$4310
801 0 \$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20011026\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF385589870000007\$\$2intermrc



Enregistrements non musicaux

FMT	CD
LDR	-----cim0-22003733--450-
001	001962064
005	20160408133107.0
0334	\$\$u http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb444211281
07101	\$\$bFrémeaux & Associés\$\$aFA 5609\$\$cboîte
073 0	\$\$a3561302560922
100	\$\$a20150924d2015----u--y0frey50-----ba
1010	\$\$afre
102	\$\$aFR
106	\$\$az
126	\$\$aaguxhxx-----cd\$\$bbex
2001	\$\$aPhilosophie du cosmos\$\$bEnregistrement sonore\$\$fMichel Onfray, aut., participant
210	\$\$aVincennes\$\$cFrémeaux & associés\$\$a[France]\$\$cdistrib. Socadisc\$\$dP 2015
215	\$\$a1 disque compact\$\$e1 f. de pl.
305	\$\$aEnregistrement : (France) Paris, Théâtre du Rond-Point, 20141016
306	\$\$aProd. : M. Onfray : Frémeaux & associés La librairie sonore, P 2014, P 2015
5031	\$\$aConférence\$\$j2014\$\$d10-16
606	\$\$aMonde (philosophie)\$\$2rameau
606	\$\$aPhilosophie de la nature\$\$2rameau
62041	\$\$afr\$\$dParis\$\$eThéâtre du Rond-Point\$\$f20141016
700 1	\$\$aOnfray\$\$bMichel\$\$f1959-....\$\$4070
702 1	\$\$aOnfray\$\$bMichel\$\$f1959-....\$\$4460
801 0	\$\$aFR\$\$bFR-751131015\$\$c20150924\$\$gAFNOR\$\$hFRBNF444211280000000\$\$2intermrc



Annexes

Annexe A – Liste d’abréviations de fonctions à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores

Cette liste d’abréviations, extraite du fascicule de documentation AFNOR Z 44-066, n’est valable que pour les mentions de fonctions à introduire à la suite des noms de personnes ou de collectivités dans les mentions de responsabilité (200\$\$\$f et 200\$\$\$g) des enregistrements sonores. Nous suivons en cela la pratique française et, en particulier, la pratique de la BnF qui déroge à la règle actuelle de l’ISBD stipulant qu’on n’introduit aucune abréviation dans la zone du titre et des mentions de responsabilité.

Cette liste ne peut donc être utilisée pour les mentions de responsabilité des livres. Elle ne s’applique pas non plus aux mentions de fonction à introduire dans les sous-zones 7xx\$\$\$4 des vedettes auteurs.

Énoncé de la fonction	Abréviation ou terme conventionnel	Observation
accompagnement	acc.	
adaptateur, adaptable, adaptation, adapté	adapt.	
anonyme	anon.	
arrangé, arrangement	arr.	
auteur	aut.	
basse (partie instrumentale)	basse	
basse continue	bc	
chant	chant	
chef d’orchestre	dir.	
chef de chœur	chef de chœur	
chœur (musique classique)	chœur	
chœurs (jazz, rock, variétés)	chœurs	
composé, compositeur, composition	comp.	
diction (texte lu)	diction	
directeur, direction	dir.	
harmonisateur, harmonisation	harm.	
instrument, instrumental, instrumentation	instr.	
interprétation, interprété	interpr.	
interview	interv.	
journaliste	journaliste	
librettiste, livret	livret	
orchestrateur, orchestration, orchestre	orch.	
paroles, parolier (livret, mélodie ; texte pour la musique imprimée)	par.	
poème	poème	
producteur, produit	prod.	
programmation, programmeur	progr.	
psaume	ps.	
réalisation, réalisé, réalisateur	réal.	
récitant	récitant	
réducteur, réduction	réduct.	
révisé, révision	rév.	
texte	par.	
traducteur, traduction, traduit	trad.	
transcripteur, transcription	transcr.	
voix (partie vocale ou instrumentale)	voix	
vocal	voc.	

Annexe B – Abréviations pour les voix à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores

Ces abréviations de tessitures vocales, extraites de la norme AFNOR Z 44-066, sont à utiliser dans les mentions de responsabilité (200\$\$f et 200\$\$g), à la suite des noms de chanteurs/cantatrices « classiques », lorsque leur tessiture est connue. Ces abréviations se substituent à la mention générique « chant » utilisée en l'absence d'indication de tessiture vocale. Ces abréviations sont mentionnées en majuscules.

Cette liste ne s'applique pas aux mentions de fonction à introduire dans les sous-zones 7xx\$\$4 des vedettes auteurs.

Les mentions qui ne se trouvent pas dans cette liste sont données telles quelles, sans abréviation ni contraction.

Dénomination	Abréviation
alto, contralto	A
baryton	BAR
baryton basse	BAR B
basse	B
basse-contre	BContre
basse-taille	BTaille
cantus	C
contralto	A
contreténor	CT
déchant	D
discantus	D
haute-contre	HC
mezzo-soprano	MS
soprano	S
ténor	T

Annexe C – Abréviations pour les instruments à utiliser dans les mentions de responsabilité des enregistrements sonores

Ces abréviations, extraites des normes AFNOR Z 44-066 et Z 44-069, sont à utiliser dans les mentions de responsabilité (200\$\$\$f et 200\$\$\$g), à la suite des noms de musiciens jouant d'un instrument en soliste ou en formation de chambre.

Cette liste ne s'applique pas aux mentions de fonction à introduire dans les sous-zones 7xx\$\$\$4 des vedettes auteurs.

Les noms des instruments non indiqués ne sont pas abrégés. Les instruments dont les appellations sont des termes de tessiture, sont mentionnés en entier et en minuscules ; ceux qui ont dans leur appellation un qualificatif de tessiture sont transcrits suivis de l'abréviation conventionnelle de la tessiture (voir [Annexe B](#)), mais en minuscules.

Exemple : guitare basse s'abrège en guit. b

Dénomination	Abréviation ou dénomination conventionnelle
accordéon chromatique	acrnd
accordéon diatonique	acrnd diato.
banjo	bjo
basse continue	bc
batterie	batt.
clarinette	clar.
clavecin	clav.
clavier (musique classique)	clavier
claviers (jazz, rock)	claviers
contrebasse	cb
contrebasson	cbasson
cor anglais	cor angl.
cornet	cnt
flûte	fl.
flûte à bec	fl. à bec
flûte piccolo	fl. picc.
guitare	guit.
harmonica	hrmca
harpe	hrp
hautbois	htb
hautbois d'amour	htb d'amour
instrument à clavier	clavier
orgue	org.
orgue positif	org. pos.
percussions	perc.
piano	p
piano-forte	pf
piccolo (voir aussi flûte piccolo)	picc.
saxo, saxophone	saxo
synthétiseur	synth.
tambour	tamb.
timbales	timb.
trombone	trb
trompette	trp
tuba	tba
vibraphone	vibr.
vielle à roue	vielle

violle	vle
viole de gambe	vle de gambe
violon	vl
violoncelle	vlc
xylophone	xyl.

Annexe D – Liste des codes de fonction complémentaires précisant les instruments, tessitures vocales et types d'ensembles, à utiliser en \$\$\$ dans les vedettes de responsabilité 7xx

Ces codes alphabétiques de 3 caractères, extraits de la zone 145 de la 5^e édition du Manuel Unimarc sont à utiliser dans les mentions de fonction à introduire dans les sous-zones 7xx\$\$\$ des vedettes auteurs. Ils suivent et précisent, dans une sous-zone \$\$\$ distincte, les codes de fonction numériques principaux introduits en \$\$\$, à la suite des noms de cantatrices/chanteurs (de musique classique), musiciens instrumentistes solistes et ensembles vocaux ou instrumentaux.

Voyez un exemple de sous-zones \$\$\$ multiples en [7XX](#) : exemple « Bernstein ».

Cette liste ne s'applique pas aux mentions de responsabilité de la zone 200. Pour cette dernière, voyez les annexes [A](#), [B](#) et [C](#), ci-dessus.

- Pour les cantatrices, chanteurs, choristes et ensembles vocaux de musique classique et lyrique, le code de fonction numérique principal à utiliser est le code 721 « Chanteur » ;
- Si on souhaite utiliser ces codes pour les choristes et exécutants vocaux de musique populaire ou traditionnelle, le code de fonction numérique principal à utiliser est le code 755 ;
- Pour les musiciens instrumentistes solistes et pour les ensembles instrumentaux, le code de fonction numérique principal à utiliser est le code 545 « Musicien ».

Intitulé	Code
Voix : alto, altus, contralto	val
Voix : baryton, baryton Martin, baryton Verdi	vbr
Voix : basse, bassus	vbs
Voix : alto enfant	vca
Voix : soprano enfant	vcs
Voix : contre-ténor, contra, contratenor	vct
Voix : voix d'enfant, voix enfantine	vcv
Voix : voix d'homme	vma
Voix : mezzo-soprano, mezzo, bas-dessus	vms
Voix : récitant enfant, voix parlée enfant	vrc
Voix : récitant, voix parlée	vre
Voix : récitant homme, voix parlée homme	vrh
Voix : récitante, voix parlée femme	vrw
Voix : soprano, cantus, dessus, discantus superius	vso
Voix : ténor, taille, ténorino	vte
Voix : non spécifié, chant, partie vocale, voix	vun
Voix : vagans	vvg
Voix : voix de femme	vwo
Voix : autre	vzz
Voix : ethnique: utiliser le suffixe: vuny	
Bois : aulos	wau
Bois : basson, fagot	wba
Bois : cor de basset	wbh
Bois : bassanello	wbn
Bois : cornemuse, biniau, vèze, cabrette	wbp
Bois : chalumeau, calimiau, chalemiau, chalimou	wch
Bois : clarinette	wcl
Bois : ciaramella	wcm
Bois : cromorne, tournebout	wcr
Bois : contrebasson	wdb
Bois : doppione, doppioni	wdp
Bois : dolçaine	wdu
Bois : dvojnice	wdv

Intitulé	Code
Bois : cor anglais, taille de hautbois d'amour	weh
Bois : flûte d'amour	wfa
Bois : flageolet	wfg
Bois : fifre	wfi
Bois : flûte, flûte allemande, flûte traversière	wfl
Bois : galoubet, flûte à trois trous, flutet	wga
Bois : cor de chamois	wge
Bois : hornpipe	whp
Bois : orgue à bouche, sheng, shô	wmo
Bois : musette	wmu
Bois : nay	wna
Bois : hautbois d'amour	woa
Bois : hautbois	wob
Bois : oboe da caccia, hautbois de chasse	woh
Bois : piccolo, petite flûte	wpi
Bois : bombarde, chalemelle, chalemie, chalmeye	wpo
Bois : flûte de pan, flûte pastorelle, syrinx	wpp
Bois : cervelas, racquette	wra
Bois : flûte à bec, flaute, flûte à neuf trous	wre
Bois : rothophone	wro
Bois : saxophone	wsa
Bois : shakuhachi, shakuhashi	wsh
Bois : sarrusophone, contrebasse à anche	wsr
Bois : courtaut, sourdine (avant le 17e siècle)	wsu
Bois : vox humana (hautbois ténor en fa, 18e s.)	wvu
Bois : non spécifié instruments à vent en bois	wun
Bois : autre	wzz
Bois : ethnique: utiliser le suffixe: wuny	
Bois : heckelphone: utiliser le suffixe: wobr	
Cuivres : cor des Alpes, Alpenhorn	bah
Cuivres : saxhorn baryton (si bémol)	bbb
Cuivres : bombardon, saxhorn basse	bbd
Cuivres : bersag horn	bbh
Cuivres : clairon, bugleret, cor buglèr	bbu
Cuivres : carnyx, karnyx, lituus	bca
Cuivres : cimbasso, trombone Verdi	bcb
Cuivres : cow horn	bch
Cuivres : clarino, clarien	bcl
Cuivres : cornet à piston	bco
Cuivres : cornet à bouquin, cornaboux	bct
Cuivres : cornu	bcu
Cuivres : didgeridoo, didjeridoo	bdi
Cuivres : dublophone, lyrophone	bdx
Cuivres : euphonium, baritone, baryton en si bémol	beu
Cuivres : cor de chasse, huchet, trompe de chasse	bhh
Cuivres : cor, cor à piston, trompe	bho
Cuivres : buisine, bousine, busine	bht
Cuivres : bugle à clefs, cor à clefs	bkb
Cuivres : lur	blu
Cuivres : cor d'olifant, bucina	bol
Cuivres : ophicleïde, basse à clefs	bop
Cuivres : cornet de poste, cornet de postillon	bph
Cuivres : cor russe	brh
Cuivres : serpent, basse-cor, basse-trompette	bse
Cuivres : chofar	bsh
Cuivres : salpinx	bsx
Cuivres : tuba (antique)	bta
Cuivres : trombone, sacqueboute	btb
Cuivres : trompette	btr
Cuivres : tuba	btu
Cuivres : soubassophone: utiliser le suffixe:btuc	
Cuivres : bugle à piston, saxhorn	bvb
Cuivres : tuba Wagner	bwt

Intitulé	Code
Cuivres : non spécifié, cuivre	bun
Cuivres : autre	bzz
Cuivres : ethnique: utiliser le suffixe: buny	
Cordes frottées : arpeggione, guitare d'amour	sar
Cordes frottées : baryton	sba
Cordes frottées : basset	sbt
Cordes frottées : basse de Flandre, basse à boyau	sbu
Cordes frottées : crwth, crouthe, crouth, cruit	scr
Cordes frottées : contrebasse, basse-contre	sdb
Cordes frottées : vièle (famille), viola	sfi
Cordes frottées : gusle	sgu
Cordes frottées : lira da braccio	sli
Cordes frottées : lira da gamba	sln
Cordes frottées : nyckelharpa, nickelharpa	sny
Cordes frottées : octobasse, basse gigantesque	sob
Cordes frottées : pochette	spo
Cordes frottées : pardessus de viole, quinton	spv
Cordes frottées : rebec, qique, rebebe, rebelle	sre
Cordes frottées : trompette marine	stm
Cordes frottées : alto, taille de violon	sva
Cordes frottées : violoncelle, basse de violon	svc
Cordes frottées : viole d'amour	svd
Cordes frottées : violone, grande basse de viole	sve
Cordes frottées : viole de gambe, gambe	svg
Cordes frottées : violon, dessus de violon	svl
Cordes frottées : viola pomposa	svp
Cordes frottées : non spécifié	sun
Cordes frottées : autre	szz
Cordes frottées : ethnique: utiliser suffixe: suny	
Cordes pincées : archiluth, angélique	tal
Cordes pincées : arpanette	tat
Cordes pincées : barbiton, lira (antique)	tbb
Cordes pincées : biwa	tbi
Cordes pincées : banjo	tbj
Cordes pincées : balalaïka	tbl
Cordes pincées : bouzouki	tbo
Cordes pincées : cistre, archicistre	tci
Cordes pincées : colascione, calichon, colachon	tcs
Cordes pincées : citole	tct
Cordes pincées : cobza	tcz
Cordes pincées : guitare	tgu
Cordes pincées : harpe	tha
Cordes pincées : guitare hawaïenne	thg
Cordes pincées : kithara, cithara (antique)	tkh
Cordes pincées : kora, cora	tko
Cordes pincées : koto	tkt
Cordes pincées : luth (famille)	tlf
Cordes pincées : lyre-guitare, lyre (19e-20e s.)	tlg
Cordes pincées : luth	tlu
Cordes pincées : mandoline	tma
Cordes pincées : mandore, mandole, gallichon	tmd
Cordes pincées : pipa	tpi
Cordes pincées : psaltérion, gusli, kantele	tps
Cordes pincées : phorminx	tpx
Cordes pincées : qanun, kanun	tqa
Cordes pincées : sitar	tal
Cordes pincées : théorbe, tuorbe, chitarrone	tth
Cordes pincées : tanbur	ttn
Cordes pincées : ud, aoud, oud	tud
Cordes pincées : ukelele	tuk
Cordes pincées : vihuela	tvi
Cordes pincées : cithare, épinette des Vosges	tzi
Cordes pincées : non spécifié	tun

Intitulé	Code
Cordes pincées : autre	tzz
Cordes pincées : ethnique: utiliser suffixe: suny	
Claviers : archicembalo	kab
Claviers : accordéon, harmonieflûte, concertina	kac
Claviers : bandonéon	kba
Claviers : carillon, jeu de timbres	kca
Claviers : célesta, adiaphone, céleste	kce
Claviers : chordette	kch
Claviers : clavicorde, épinette sourde	kcl
Claviers : clavecin organisé	kco
Claviers : clavictherium, clavecin vertical	kcy
Claviers : pianoforte	kfp
Claviers : glockenspiel (à clavier)	kgl
Claviers : harmonium, harmonicorde, poïkilorgue	khm
Claviers : clavecin, clavecin brisé	khp
Claviers : melopiano, piano trémolophone	kmp
Claviers : orgue	kor
Claviers : piano, luthéal, piano elliptique	kpf
Claviers : clavier à cordes pincées	kps
Claviers : régale	kre
Claviers : sirenion, piano eutophone	ksi
Claviers : sostenente piano, clavecin à archet	ksp
Claviers : épinette	kst
Claviers : virginal	kvg
Claviers : non spécifié, clavier	kun
Claviers : autre	kzz
Claviers : ethnique: utiliser suffixe: kuny	
Claviers : orgue Hammond: utiliser suffixe: kore	
Percussions : colechettes suspendues	pab
Percussions : darbouka, derbouka	pad
Percussions : agogo	pag
Percussions : enclume	pan
Percussions : boobams	pbb
Percussions : grosse caisse, grand tambour	pbd
Percussions : tambourin de Béarn, trombe	pbe
Percussions : cloches, cloche, cloches tubes	pbl
Percussions : bongos	pbo
Percussions : cloches-plaques, cloches à plaque	pbp
Percussions : bronté	pbr
Percussions : castagnettes, cliquettes	pca
Percussions : calebasse	pcb
Percussions : cymbales chinoises	pcc
Percussions : conga, congas	pcg
Percussions : chaînes	pch
Percussions : cymbalum, dulcet, tympanon	pci
Percussions : chocalho, tube sonore	pco
Percussions : cymbale suspendue	pcr
Percussions : crotales, cymbales antiques	pct
Percussions : cuíca	pcu
Percussions : claves, baguettes	pcv
Percussions : cloche de vache, grelot de vache	pcw
Percussions : cymbale, cymbales	pcy
Percussions : tambour (drum)	pdr
Percussions : batterie (drums)	pds
Percussions : cymbales digitales	pfc
Percussions : tambour à friction	pdf
Percussions : flexatone	pfl
Percussions : glockenspiel	pgl
Percussions : canon	pgn
Percussions : tam-tam (gong)	pgo
Percussions : güiro	pgu
Percussions : marteau	pha
Percussions : cloches à main	phb

Intitulé	Code
Percussions : cymbales charleston (hi-hat)	phh
Percussions : intonarumori	pir
Percussions : djembé	pje
Percussions : grelots (jingles), sonnaille	pji
Percussions : lithophone	pli
Percussions : lujon	plj
Percussions : marimba, marimbaphone	pmb
Percussions : maracas	pmc
Percussions : tambour militaire, caisse	pmd
Percussions : métallophone	pme
Percussions : violon de fer	pnv
Percussions : crécelle, tartevelle	pra
Percussions : bâton de pluie	prs
Percussions : roto-toms	prt
Percussions : cymbale cloutée	psc
Percussions : objet sonore	pse
Percussions : tambour de bois à fente	psl
Percussions : sistre	psm
Percussions : sirène	psn
Percussions : papier de verre	psp
Percussions : tambour d'acier	pst
Percussions : fouet de verges, verges	psw
Percussions : tablas	pta
Percussions : tambourin, tambour provençal	ptb
Percussions : chapeau chinois, bonnet chinois	ptc
Percussions : temple block, bloc chinois	pte
Percussions : gong (hauteur fixe)	ptg
Percussions : timbales (timpani)	pti
Percussions : triangle	ptl
Percussions : machine à tonnerre	ptm
Percussions : tarole	pto
Percussions : tambour de basque (tambourine)	ptr
Percussions : tom-tom	ptt
Percussions : vibraphone	pvi
Percussions : vibra-slap	pvs
Percussions : fouet, claquette	pwh
Percussions : machine à vent, aeoliphone	pwm
Percussions : woodblock, blocs de bois	pwo
Percussions : xylorimba, marimba-xylophone	pxr
Percussions : xylophone, claquebois, balafon	pxy
Percussions : zarb, tombak	pza
Percussions : non spécifié	pun
Percussions : autre	pzz
Percussions : ethnique: utiliser suffixe: puny	
Electroniques : ordinateur	eco
Electroniques : station informatique musicale	ecs
Electroniques : bande réalisée par ordinateur	ect
Electroniques : spatialisateur	eds
Electroniques : dispositif électroacoustique	eea
Electroniques : dispositif électron. temps réel	eli
Electroniques : lyricon	ely
Electroniques : ondes Martenot	ema
Electroniques : méta-instrument	eme
Electroniques : dispositif multimédia	emu
Electroniques : oscillateur	eos
Electroniques : dispositif de spatialisation	esp
Electroniques : synthétiseur	esy
Electroniques : bande magnétique	eta
Electroniques : thereminovox	eth
Electroniques : non spécifié	eun
Electroniques : autre	ezz
Divers : harpe éolienne, aéro-clavicorde	mah
Divers : orgue à manivelle, orgue de barbarie	mbo

Intitulé	Code
Divers : rhombe, planchette ronflante	mbr
Divers : basse (instrument), bassus	mbs
Divers : arc musical, berimbau	mbw
Divers : boîte à musique, tabatière	mbx
Divers : eschiquier, archiquier, exaquier	mck
Divers : horloge musicale	mcl
Divers : basse continue, basse chiffrée	mco
Divers : harmonica de verre, glassharmonica	mgh
Divers : harmonica	mha
Divers : vielle à roue, chifonie, organistrum	mhg
Divers : guimbarde, trompe de Béarn	mjh
Divers : lamellophone	mlla
Divers : monocorde	mmc
Divers : melodica	mme
Divers : mirliton, flûte à l'oignon	mmi
Divers : instrument mélodique	mml
Divers : scie musicale, lame sonore	mms
Divers : ocarina, xun	moc
Divers : instrument harmonique	mpo
Divers : piano mécanique	mpp
Divers : rabab, rebab	mra
Divers : sculpture sonore, structure Baschet	mss
Divers : flûte à coulisse, jazz flûte	msw
Divers : diapason	mtf
Divers : instrument - non spécifié	mui
Divers : instrument à vent	mwd
Divers : sifflet (whistle)	mwh
Divers : instrument ou voix - non spécifié	mun
Divers : autre, divers	mzz
Divers : instrument ethnique : utiliser suffixe: muiy	
Chefs : chef de chœur : utiliser le code principal 195	
Chefs : chef d'orchestre : utiliser le code principal 250	
Chefs : chef du dispositif électronique	qce
Chefs : chef éclairagiste : utiliser le code principal 633	
Chefs : autre	qzz
Autres : acrobate	zab
Autres : acteur enfant : peut préciser le code principal 005	zac
Autres : acteur muet : peut préciser le code principal 005	zas
Autres : acteur, comédien : peut préciser le code principal 005	zat
Autres : actrice, comédienne : peut préciser le code principal 005	zaw
Autres : danseur, danseuse : utiliser le code principal 275	
Autres : éclairagiste	zel
Autres : ingénieur du son	zes
Autres : jongleur	zju
Autres : mime	zmi
Autres : figurant	zwp
Autres : interprète - autre	zzz
Choeurs : chœur d'enfants	cch
Choeurs : chœur d'hommes	cme
Choeurs : chœur mixte	cmi
Choeurs : chœur parlé	cre
Choeurs : ensemble vocal	cve
Choeurs : chœur de femmes	cwo
Choeurs : non spécifié	cun
Choeurs : autre	czz
Choeurs : ethnique: utiliser suffixe: cuny	
Orchestre : harmonie (band)	oba
Orchestre : big band	obi
Orchestre : fanfare (brass band)	obr
Orchestre : orchestre de chambre	och
Orchestre : combo	oco
Orchestre : orchestre de danse	odo
Orchestre : orchestre symphonique	ofu

Intitulé	Code
Orchestre : gamelan	oga
Orchestre : ensemble instrumental	oie
Orchestre : ensemble de jazz (jazz band)	oja
Orchestre : orchestre de percussions	ope
Orchestre : ragtime band	orb
Orchestre : steel band	osb
Orchestre : orchestre à cordes	ost
Orchestre : orchestre de vents	owi
Orchestre : non spécifié	oun
Orchestre : autre	ozz
Orchestre : ethnique: utiliser suffixe: ouny	

Bibliographie

Description bibliographique

- Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. – ISBD : Description bibliographique internationale normalisée. – Édition intégrée. – Paris : Bibliothèque nationale de France, 2013. – Accès World Wide Web. URL : http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf. – ISBN 978-2-7177-2573-5.

Cette édition intégrée fusionne et remplace toutes les ISBD publiées précédemment²⁷ Elle prime également sur les normes AFNOR qui traitent de description bibliographique, qui devront être mises à jour progressivement.

- Association française de normalisation. – Catalogage des enregistrements sonores : rédaction de la notice phonographique : fascicule de documentation FD Z44-066 – Paris : AFNOR, 1988
- Le catalogage : méthode et pratiques. Tome II, Les enregistrements sonores ; La musique imprimée ; Les ressources électroniques ; Les documents cartographiques ; Les vidéogrammes / sous la direction de Marie-Renée Cazabon. – 2e éd. complètement revue et corrigée. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2003. – 707 p. – (Collection Bibliothèques). – ISBN 2-7654-0824-6.

Accès à la description bibliographique

- Association française de normalisation. – Catalogage. Choix des accès à la description bibliographique : fascicule de documentation Z 44-059. – Paris : AFNOR, 1987.
- Association française de normalisation. – Catalogue d'auteurs et d'anonymes : forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs : norme NF Z-44-060. – Paris : AFNOR, 1996.
- Association française de normalisation. – Catalogage. Forme et structure des vedettes noms de personnes, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés : norme NF Z-061. – Paris : AFNOR, 1986.
- Association française de normalisation. – Catalogage. Forme et structure des vedettes titres musicaux : norme NF Z 44-079. – Paris : AFNOR, 1993.

Unimarc

- [Manuel UNIMARC : format bibliographique / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques ; traduction par le Comité français UNIMARC. – 6^e éd.](#)
Édition en ligne en cours sur le site de la BnF. À compléter par la 5^e édition française imprimée pour les parties non disponibles en ligne.
- Cazabon, Marie-Renée. – Unimarc : manuel de catalogage. – 3^e éd. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2005. – 440 p. – (Collection Bibliothèques). – ISBN 2-7654-0897-1.

Sources interne au réseau Aleph

- Infos étiquettes et *Guide pratique de catalogage* disponibles en ligne dans le module de catalogage du programme Aleph.
- Les versions les plus récentes des différentes parties du *Memento de catalogage dans Aleph*, disponibles au format pdf sur le [site de la Bibliothèque Centrale](#).

²⁷ Mais, pour la description des parties composantes il faut encore se reporter aux *Principes directeurs pour l'application des ISBD à la description des parties composantes*. – Liège : Éditions du CLPCF, 1991, toujours valides.

Personnes de contact

Maintenance du catalogue et gestion des autorités

- [Muriel Germay](#)
- [Jean-Yves Willequet](#)

Responsable du catalogue collectif

- [Yves Nyssen](#)